



AFFAIRES



REER
ÉPARGNER
ET INVESTIR
PAGES 11 À 15

BLOGUE
Commentez l'actualité économique sur le blogue
des marchés à affaires.lapresse.ca/durivage

↓ **S&P TSX**
12 816,03
-7,59 (-0,06%)

↑ **S&P 500**
1502,96
+8,14 (+0,54%)

↑ **DOW JONES**
13 895,98
+70,65 (+0,51%)

↓ **PÉTROLE**
95,88 \$US
-0,07 \$US (-0,07%)

↓ **DOLLAR**
99,35
-0,36 ¢US

GARDERIES

UN MANQUE DE PLACES, VRAIMENT?

Rien ne va plus dans le réseau des garderies au Québec. Le nombre de places dans le secteur privé non subventionné a explosé au cours des dernières années, si bien que plusieurs garderies toutes neuves attendent encore leur lot d'enfants. Tout ça, au moment où Québec projette d'investir encore pour créer des milliers de places à 7 \$.

- NOTRE DOSSIER EN PAGES 2 À 4
- **STÉPHANIE GRAMMOND**
ET SI L'ÉTAT VOUS PAYAIT POUR FAIRE GARDER VOTRE ENFANT?
PAGE 4



GRAPHISME LA PRESSE



L'ACTUALITÉ VOUS SUIT PARTOUT

Suivez nos manchettes partout où vous allez avec l'application La Presse Mobile. Et faites-le sur toutes vos plateformes mobiles, de l'iPad à l'iPhone en passant par l'iPod touch et les appareils Android.

lapresse.ca/mobile



LA PRESSE AFFAIRES SERVICES DE GARDE



Isabelle Boucher, directrice de la garderie La Marelle.

PHOTO ALAIN ROBERGE, LA PRESSE

GARDERIES PRIVÉES

QUÉBEC A PERDU
LE CONTRÔLE

En 9 mois,
8500 places
se sont ajoutées.



ANDRÉ DUBUC

Dans la région montréalaise, de nouvelles garderies privées poussent comme des champignons. Résultat: le tiers des places restent inoccupées. Le gouvernement du Québec a perdu le contrôle du réseau des garderies privées non subventionnées.

Les propriétaires, souvent des femmes qui ont investi des milliers de dollars pour réaliser leur rêve, seront les premières victimes de la crise. Problèmes financiers, faillites, fermetures précipitées et ventes à perte de ces garderies à 25\$ et plus par jour se multiplieront au fur et à mesure que s'ouvriront les 28 000 nouvelles places à 7\$ qu'a annoncées le gouvernement de Pauline Marois. Une précarité qui ne sera pas sans conséquence sur les enfants et les parents, s'inquiètent plusieurs.

«J'espère que mon rêve d'ouvrir ma propre garderie ne deviendra pas un cauchemar», soupire Isabelle Boucher, 40 ans.

14 enfants pour 80 places

Quatre mois après son ouverture, La Garderie La Marelle, rue Notre-Dame Est, à Pointe-aux-Trembles, accueille 14 enfants sur les 80 places apparaissant au permis. Elle passera à 20 enfants au début de février. Son entreprise roule à perte. Trop de places ont été rendues disponibles en même temps.

En neuf mois, d'avril à décembre 2012, il s'est créé le nombre faramineux de 8500 places dans 152 nouvelles garderies non subventionnées au Québec. Depuis mars 2010, il s'est ajouté 25 000 places et 200 demandes de permis sans subvention sont en traitement au ministère, indique Sylvain Lévesque, président de l'Association des garderies privées du Québec (AGPQ).

Les garderies non subventionnées ne reçoivent aucune aide gouvernementale, mais ont besoin d'un

permis du ministère de la Famille pour fonctionner et sont soumises aux mêmes exigences de qualité que le réseau subventionné.

Le Ministère n'a toutefois aucun droit de regard sur l'emplacement des garderies non subventionnées et il doit délivrer le permis dès que le demandeur répond aux exigences.

«Le système a dérapé», n'hésite pas à dire M. Lévesque, dont l'association défend surtout les intérêts de garderies privées subventionnées. En un peu plus de 10 ans, le nombre de places non subventionnées a augmenté de 2140 %!

Les places non subventionnées se sont mises à pousser comme des champignons en raison du manque de places en CPE, explique Louis Senécal, directeur général de l'Association québécoise des centres de la petite enfance (AQCPPE). «Les libéraux ont facilité l'accès au crédit d'impôt pour frais de garde (en le versant de façon anticipée tous les mois)», ajoute-t-il.

Sylvain Lévesque entrevoit des lendemains difficiles pour les propriétaires comme M^{me} Boucher. «Ces propriétaires ont investi beaucoup d'argent et ils sont en train de faire faillite», s'inquiète-t-il. Et les problèmes financiers auront un impact sur la qualité des services de garde.

«C'est très difficile pour les garderies non subventionnées d'aller chercher du personnel qualifié», donne-t-il en exemple. Celles-ci offrent de moins bonnes conditions de travail que les CPE et les garderies subventionnées qui, elles, proposent un régime à prestations déterminées, la Cadillac des régimes de retraite.

Fermée, faute d'enfants

«Je ne m'attendais pas à ce que ce soit si difficile, admet aujourd'hui Isabelle Boucher, ancienne éducatrice en milieu familial et en centre de la petite enfance (CPE) ayant 14 ans d'expérience. J'ai été pendant deux mois et demi sans aucun poupon. Je n'avais pas de demande», dit-elle, encore étonnée.

Située dans un local commercial au niveau de la rue, sa garderie de près de 7000 pieds carrés sent le neuf. Les pièces sont

vastes, bien équipées, avec une belle luminosité.

«Les parents veulent être à 7\$», dit la propriétaire qui affiche un tarif de 38\$ par jour. En dépit du versement anticipé du crédit d'impôt provincial, le coût réel revient à plus de 7\$, soutient-elle.

Ouverte huit mois avant la sienne, une autre garderie privée accueille des enfants à quelques portes de chez elle. «Si demain matin, un CPE ouvre à ma porte, je ne pense pas que je vais survivre», dit-elle.

À la Garderie Verte de Saint-Lin, Radostina Ivanova a la garde de trois bouts de chou à 25\$ par jour, mais son permis lui permet l'accueil de 41 enfants. «Ma garderie est restée fermée de septembre à décembre, parce que je n'avais pas d'enfants», dit-elle, découragée.

Deux CPE ouvriront à Saint-Lin pour un total de 159 places d'ici 2016. Propriétaire du bâtiment, M^{me} Ivanova paie 1500\$ en hypothèque par mois. «Souhaitez-moi bonne chance», laisse-t-elle tomber avant de raccrocher.

Transformer les permis

M^{mes} Boucher et Ivanova souhaitent que le gouvernement transforme leur permis en places à contribution réduite à 7\$ plutôt que de payer pour créer des milliers de nouvelles places qui vont venir les concurrencer. Le gouvernement économiserait ainsi des centaines de millions en immobilisations dont il a bien besoin, font-elles valoir.

La Coalition québécoise des garderies privées non subventionnées fait signer une pétition en ce sens sur le site internet de l'Assemblée nationale. Le 12 février, les garderies privées fermeront leurs portes pour la journée.

Une proposition qui fait rager le réseau subventionné. «Les convertirait investir l'argent du public dans un service qui ne répond pas aux intérêts de la population», avance, intraitable, Louis Senécal, de l'AQCPPE. La démonstration est faite, selon lui, les garderies non subventionnées subissent un fort taux d'inoccupation malgré un contexte de pénurie de services de garde. Mais le Québec est-il vraiment en pénurie?

28 000

NOMBRE DE NOUVELLES PLACES
À 7\$ ANNONCÉES PAR
LE GOUVERNEMENT MAROIS



152

NOMBRE DE GARDERIES NON
SUBVENTIONNÉES OUVERTES
D'AVRIL À DÉCEMBRE 2012

LA PRESSE AFFAIRES SERVICES DE GARDE

Pénurie de places ou d'enfants?

ANDRÉ DUBUC

«Des places en service de garde, il n'en manque pas», soutient Prescillia B. Boily, porte-parole de la Coalition québécoise des garderies privées non subventionnées qui mène une campagne tambour battant pour que le gouvernement québécois subventionne les établissements privés existants plutôt que de créer des places dans de nouveaux centres de la petite enfance (CPE).

Pour M^{me} Boily, les enfants dont les noms sont légion sur les listes d'attente de CPE ne sont pas à la maison en attendant qu'une place se libère quelque part. Ils sont gardés en milieu familial ou en garderie non subventionnée en attendant.

«Ce qui manque, ce sont des places à 7\$ en garderie, convient-elle. Mais des places physiques, il n'en manque pas, sauf dans quelques régions comme l'Abitibi».

Selon M^{me} Boily, propriétaire de la garderie Les Petits Moulins à Terrebonne, la pénurie était une réalité avant 2010, mais ce n'est plus le cas en 2013. «Dans les régions de Montréal, Laval, Laurentides, Lanaudière, Montérégie, ce sont des enfants qui manquent!», dit-elle.

Elle en tient pour preuve le fait que le réseau des garderies non subventionnées affiche un taux d'occupation de 30%. «Au 18 décembre, il y a plus de 10 000 places vacantes», indique-t-elle. La Coalition demande de transformer les quelque 36 000 places du réseau privé non subventionné en places à 7\$ pour compléter le réseau.

«Ça réglera quoi de les convertir puisqu'il manque déjà de places dans le réseau?», rétorque Louis Sénécal, DG de l'Association québécoise des CPE. D'après les CPE, le Québec a besoin de 265 000 places à 7\$. Au ministère de la Famille, on parle d'un réseau comptant à terme de 250 000 places à 7\$.

Ce qui est surprenant, c'est qu'il y a des places à 7\$ en milieu familial qui restent inoccupés. En date du 18 décembre, la coalition a dénombré 60 places libres dans un rayon de 5 kilomètres du bureau de la ministre de la Famille Nicole Léger, à Pointe-aux-Trembles. Elle a compté 275 places disponibles au centre de Montréal, dans un rayon de 10 kilomètres du bureau de circonscription de la députée de Gouin Françoise David.

Le ministère de la Famille se dit incapable de confirmer ou d'infirmer les chiffres de la Coalition. Il reconnaît un taux d'occupation moyen de 14% pour l'année 2011-2012, mais ce taux inclut les vacances des responsables de services de garde et les jours fériés.



DES PLACES À 7\$ DISPONIBLES

SECTEURS	PLACES DISPONIBLES
Ahuntsic, Montréal	12
Rosemont, Montréal	13
Pointe-aux-Trembles, Montréal	9
Villeray, Montréal	23
Blainville	22

Source: site Web des différents bureaux coordonnateurs

EXPLOITER UNE GARDERIE SUBVENTIONNÉE EST-IL PAYANT?

COÛT DU PERMIS:

167 \$

(87 \$ au renouvellement)

INVESTISSEMENT:

1,8 MILLION

à Montréal (incluant le terrain - garderie de 80 places)

SUBVENTIONS:

37,53 \$ PAR JOUR

pour un enfant de 18 à 59 mois et 58,24 \$ par jour pour les 17 mois et moins

VALEUR DU PERMIS À LA REVENTE:

10 000 \$

PAR PLACE (en excluant le bâtiment et le terrain)

PROFIT MOYEN:

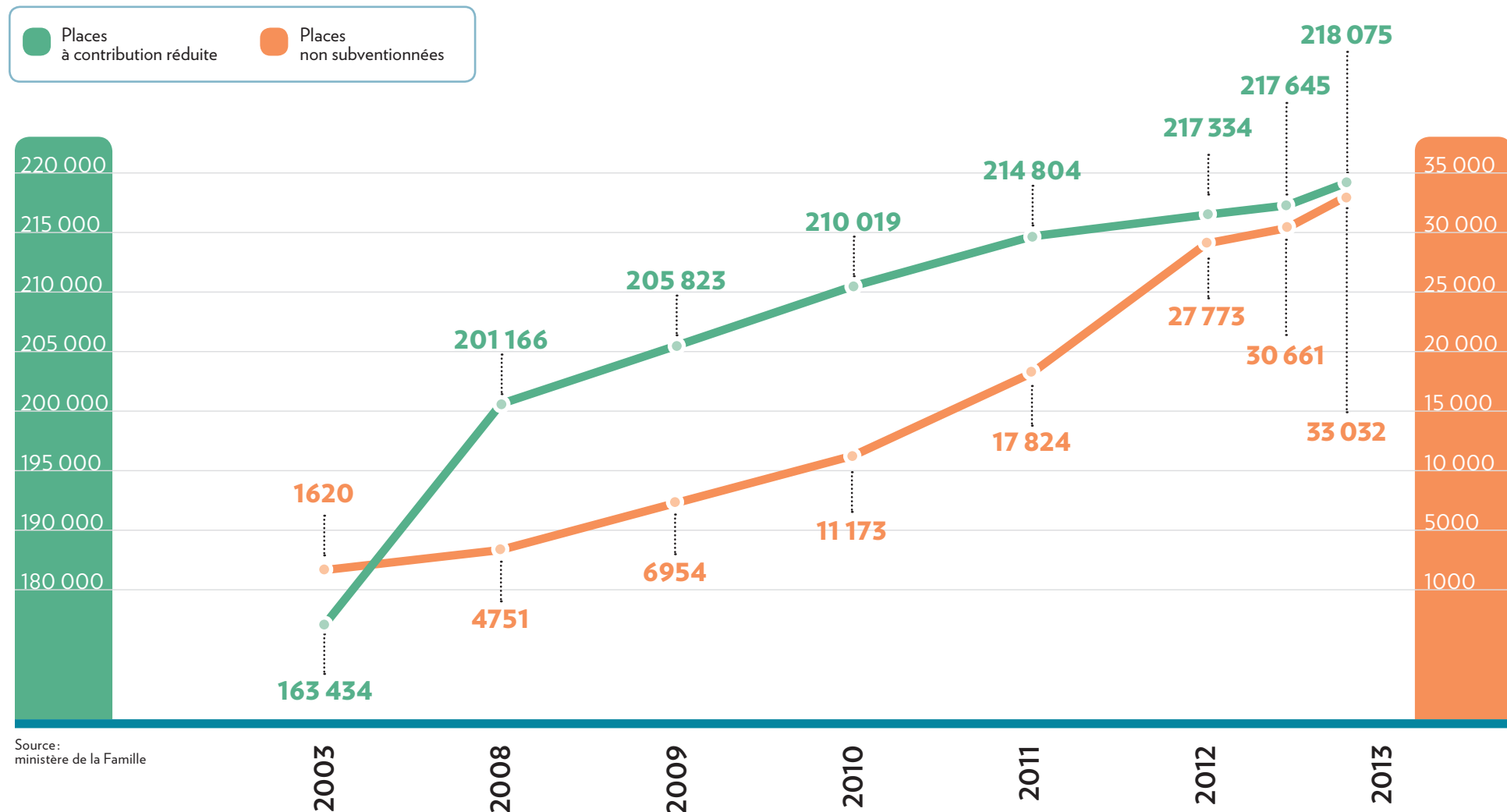
100 000 \$

PAR GARDERIE SUBVENTIONNÉE

Sources: Services Québec, ministère de la Famille, AGPQ et AQCPÉ

UNE CROISSANCE EXPONENTIELLE

PLACES EN GARDERIE NON SUBVENTIONNÉE AU QUÉBEC



Source: ministère de la Famille

L'ABC DES GARDERIES

CENTRE DE LA PETITE ENFANCE

Organisme privé à but non lucratif, géré par les parents. Recommandé par un comité consultatif régional. Aménagement et exploitation: subventionnés. Places à 7\$.

RESPONSABLE DE GARDE EN MILIEU FAMILIAL

Travailleur autonome à la maison. Exploitation subventionnée. Places à 7\$.

GARDERIE PRIVÉE SUBVENTIONNÉE

Organisme privé à but lucratif. Recommandé par un comité consultatif régional. Exploitation subventionnée. Places à 7\$.

GARDERIE PRIVÉE NON SUBVENTIONNÉE

Organisme privé à but lucratif. Aucune subvention. Habituellement des places à 25\$ ou plus par jour.

LA PRESSE AFFAIRES SERVICES DE GARDE

Faites garder vos enfants par le fisc!



STÉPHANIE GRAMMOND
CHRONIQUE

Vous n'arrivez pas à dénicher une place dans une garderie à contribution réduite? Rassurez-vous, il y a plus de choix que vous le pensez. Pourquoi? Parce que pour bien des familles, il est moins coûteux d'inscrire les enfants dans une garderie privée à 25\$ ou 30\$ par jour que dans une garderie subventionnée à 7\$.

En jouant avec les scénarios, j'ai même découvert que le tarif d'une garderie à 28\$ peut être carrément négatif. Un peu comme si on vous payait pour y envoyer vos enfants...

Incroyable? Pas quand on tient compte du fisc...

De son côté, Québec offre aussi un crédit d'impôt pour les frais de garde. Québec rembourse entre 26% des frais de garde (pour les familles qui gagnent plus de 147 000\$) et 75% (pour celles qui gagnent moins de 33 000\$).

Toutefois, les frais des garderies à 7\$ ne sont pas admissibles à ce crédit puisqu'elles sont déjà subventionnées par Québec. Les familles n'ont donc pas droit à ce crédit qui est particulièrement payant

pour les ménages à faibles revenus.

■ ■ ■

Quand on additionne tous les « bonbons » du fisc, on se rend compte que les garderies à 7\$ ne sont pas un cadeau pour tout le monde.

Au contraire, elles font perdre des sommes importantes aux familles à faibles revenus, fait ressortir l'étude de Claude Laferrière, ancien professeur de fiscalité à l'UQAM, qui continue de suivre la question à la retraite.

Prenons l'exemple fictif de Marie-Pier, mère seule avec un revenu de 40 000\$. Si elle

une famille qui ne roule pas sur l'or.

Pour Marie-Pier, le tarif net de la garderie à 28\$ est de -2,73\$ par jour. Un tarif négatif! Pour deux enfants, le tarif serait de -10\$ par jour. Vous ne me croyez pas? Allez voir vous-même sur la calculatrice du gouvernement du Québec qui permet d'évaluer le coût d'une place en garderie.

■ ■ ■

Pour les familles nanties, les distorsions sont moins prononcées.

Il n'en demeure pas moins que les familles monoparentales sont presque toujours

tourner vers une garderie non subventionnée.

Le hic, c'est que certaines familles ont du mal à payer les fameux 28\$ par jour, au fil des mois. En attendant leur remboursement d'impôt et le paiement des diverses prestations, elles n'ont pas nécessairement les liquidités.

Pour les aider, les gouvernements offrent quelques solutions.

En remplissant un formulaire, on peut demander à son employeur de réduire l'impôt fédéral à la source. Les familles à faibles revenus peuvent aussi demander à Ottawa le versement anticipé de la prestation fiscale pour le revenu de travail.

Et depuis 2005, Québec permet de toucher à l'avance une partie du crédit d'impôt pour les frais de garde. Voilà qui paiera une bonne partie de la facture pour les familles à faibles revenus qui veulent faire garder leurs enfants par le fisc.

Plus la garderie vous coûte cher, plus la déduction qu'Ottawa vous accorde est élevée. Du coup, cela diminue votre revenu familial net, vous permettant de payer moins d'impôts.

■ ■ ■

Pour bien comprendre le curieux phénomène, il faut savoir que la plupart des mesures fiscales et sociales auxquelles les familles ont droit sont établies en fonction de leur revenu familial net, c'est-à-dire le revenu des deux conjoints moins les déductions... comme celle pour les frais de garde au fédéral.

Ainsi, plus la garderie vous coûte cher, plus la déduction qu'Ottawa vous accorde est élevée. Du coup, cela diminue

inscrit son enfant dans une garderie à 28\$ par jour, elle devra déboursier 7000\$ par année, par rapport à seulement 1750\$ dans une garderie à 7\$. En apparence, la garderie non subventionnée lui coûte beaucoup plus cher.

Mais en tenant compte de la fiscalité, on réalise que Marie-Ève aura 1100\$ de plus dans ses poches si elle envoie son petit à la garderie à 28\$, plutôt que dans une garderie à 7\$. C'est beaucoup d'argent pour

gagnantes d'envoyer leurs enfants dans une garderie non subventionnée à 28\$ par jour, sauf si le parent gagne plus de 100 000\$.

Pour les familles biparentales qui gagnent entre 55 000\$ et 130 000\$, la garderie à 28\$ coûte à peine 1\$ de plus par jour que la garderie à 7\$.

Alors plutôt que de se casser la tête à dénicher une place à contribution réduite à l'autre bout de la ville, peut-être que cela vaut la peine de se

Voici le lien vers l'étude de Claude Laferrière intitulée *Les garderies à sept dollars sont-elles une aubaine?*, Édition 2012: [http://www.er.uqam.ca/nobel/r14 154/Doc_PDF/FGE2012/2012-txt-garde.pdf](http://www.er.uqam.ca/nobel/r14%20154/Doc_PDF/FGE2012/2012-txt-garde.pdf)

Pour faire vos propres simulations, voici le lien vers la calculatrice du gouvernement qui permet d'évaluer le vrai coût d'une place en garderie: http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/Budget/outils/garde_francais.html

L'ENQUÊTE DE L'UPAC SE POURSUIT

« L'enquête de l'Unité permanente anticorruption (UPAC) se poursuit toujours », confirme Anne-Frédéric Laurence, porte-parole de l'escouade. L'UPAC a déclenché son enquête à la suite du rapport du Vérificateur général de

novembre 2011 qui critiquait sévèrement le gouvernement de l'époque pour avoir autorisé des places subventionnées qui ne respectaient pas les critères de qualité du ministère.

— André Dubuc

À CHACUN SON CHOIX

ARTS

Tous les jours dans *La Presse*

AFFAIRES 700

710 OCCASIONS D'AFFAIRES

FRANCHISES À VENDRE NETTOYEUR À SEC QUALINET
Projet clé en main. Un à St-Eustache et un à Mascouche. 1-888-715-9911 / www.qualinet.ca

LAURENTIDES/Morin-Heights, auberge restaurant, 9 cac, s/diner 52 places, app. pour proprio, 556 000 \$. André Théorêt, 450 226-5401

RÉSEAU MÉDICAL recherche investisseur
Projet inédit. Investissement min. 100 000 \$. Rendement 25%. Sur R.-V. 1-877-216-1126.

714 FRANCHISES

POUR ACHETER OU VENDRE UNE FRANCHISE

QUÉBEC FRANCHISE
Magazine - Web - Mobile

715 FINANCEMENT

1-514-241-7000 Sécur Finance
Prêts hyp.: rés., locaux, comm., construction
www.securfinance.com

1^{ère} / 2^e HYPOTHÈQUE ET CONSTRUCTION
Commercial • Industriel • Résidentiel
DENCOL, 514-342-1356 (agent protégé)

715 FINANCEMENT

ArgentDirect.com Prêt de 500\$+ en 1h
Sans enquête de crédit *1-888-374-5777*

716 SERVICES SPÉCIALISÉS

Steve Woloz et Associés Inc.
Établi depuis 1974
Consultants En Gestion

Équité Salariale
1% Loi des Compétences
Subventions Gouvernementales / Crédits D'impôts
Santé et sécurité au travail
514-944-8241 ; s.woloz@swaassoc.com
www.swaassoc.com

AVIS 800

805 AVIS DIVERS, COMMUNIQUES

PRÉDICTION : Le billet de 20 \$ dans le poivron portera le numéro de série FIP221916



PHOTO ALAIN ROBERGE, ARCHIVES LA PRESSE

La première ministre du Québec, Pauline Marois, et la ministre de la Famille, Nicole Léger, lors de leur passage dans une garderie. Le bureau de la ministre soutient suivre de près le boom de places dans les garderies non subventionnées.

Québec réagit

ANDRÉ DUBUC

La Presse a échangé avec le ministère de la Famille et avec le cabinet de la ministre dans le cadre de ce dossier. Principaux éléments de réponse:

> Sur le boom des places en garderie non subventionnée: « On suit la situation de près. Notre responsabilité est de s'assurer de la qualité des services et que la délivrance des permis se fasse dans les règles. » — Bruno-Pierre Cyr, attaché de presse de la ministre Nicole Léger

> Doit-on s'attendre à de nouvelles ouvertures en 2013? « De mars à décembre 2012, le Ministère a délivré 156 permis de garderies non subventionnées. » — Étienne Gauthier, direction des communications du Ministère

> Y a-t-il un moratoire en vue? « Je ne vous dis pas si ça discute ou non. Pour l'instant, il n'y a pas de moratoire sur l'émission de permis de services de garde non subventionnés. » — Bruno-Pierre Cyr

> Comment le personnel du Ministère suit-il le rythme compte tenu de l'accroissement du réseau? « On a triplé le nombre d'inspecteurs, à 60, depuis 2010. »

— Nadia Caron, responsable des relations avec les médias du Ministère

> Quelle est la position de la ministre face aux revendications de la Coalition des garderies privées non subventionnées? « Le dialogue reste ouvert avec la Coalition. Mais on a fait le choix d'ouvrir de nouvelles places à contribution réduite et non pas de convertir des places qui existent déjà. » — Bruno-Pierre Cyr

À L'AGENDA

■ PRÉVISIONS ■ RÉEL BPA: bénéfice par action K: millier M: million G: milliard

LUNDI 28 JANVIER

Nouvelles commandes de biens durables
déc.: 1,9%
nov.: 0,7%
Brookfield Can. BPA 4T: 0,37c
Yahoo! BPA 4T: 0,28cUS

JEUDI 31 JANVIER

Dépenses de cons.
déc.: 0,1%
nov.: 0,0%
PIB
(Can.) nov.: 0,1%
Potash Corp of Sask. BPA 4T: 57c

Source: Bloomberg

POUR NOUS JOINDRE

MARDI 29 JANVIER

Confiance des cons.
janv.: 65,5
déc.: 65,1
CP BPA 4T: 1,28\$
Ford BPA 4T: 26cUS
Metro BPA 4T: 1,12\$

VENDREDI 1^{er} FÉVRIER

Ind. de confiance du Michigan
(É.-U.) janv.: 71,3
déc.: 71,3
Taux de chômage
(É.-U.) janv.: 7,8%
déc.: 7,8%
Domtar BPA 4T: 1,42

MERCREDI 30 JANVIER

PIB
(É.-U.) janv.: 1,5%
déc.: 2,7%
AGF Management BPA 4T: 11c
Boeing BPA 4T: 1,19\$US
CGI BPA 4T: 46c

LUNDI 4 FÉVRIER

Nouvelles commandes manufacturières
déc.: 1,3%
nov.: 0,0%
Gannett BPA 4T: 88cUS
Leggett & Platt BPA 4T: 32cUS
Yum Brands BPA 4T: 81cUS

SUDOKU

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse. Pour plus d'informations: www.les-mordus.com ou écrivez-nous à info@les-mordus.com

	2	3						
				2	3	5		
		6		1	8			
9						8		
	5		7					3
			8				1	
2	7							
			3	6		4		
		1	9					

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

Solution du dernier sudoku

2	7	3	9	1	4	6	5	8
4	1	6	8	5	3	7	2	9
5	8	9	7	6	2	1	4	3
1	4	5	6	3	8	9	7	2
7	3	8	2	4	9	5	1	6
9	6	2	1	7	5	3	8	4
6	9	7	4	8	1	2	3	5
8	5	1	3	2	6	4	9	7
3	2	4	5	9	7	8	6	1

Niveau de difficulté : TRÈS DIFFICILE

2499

Par Fabien Savary

2498

La Presse Affaires, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9
lpa@lapresse.ca

Quand Québec inc. suscite la méfiance



FRANCIS
VAILLES
CHRONIQUE

Quelle désolation que les révélations de la commission Charbonneau pour les gens d'affaires! L'impact sur leur crédibilité est dévastateur et il leur faudra probablement plusieurs années pour s'en remettre.

Que des mafieux fassent des tours de passe-passe pour se remplir les poches, on le savait. Que des entrepreneurs en construction manipulent aussi bien le cash que le marteau, on le savait aussi. Mais les révélations de l'ingénieur Michel Lalonde, jugées très crédibles, viennent mettre dans le bain l'essentiel des grandes firmes de génie au Québec: SNC-Lavalin, Dessau, Groupe SM, etc. Et pas seulement les porteurs de valises, mais les hauts dirigeants.

Comment se fait-il qu'aucun patron n'ait dénoncé la situation pendant toutes ces années? Qu'aucun n'ait mis son poing sur la table pour dire ça suffit?

Pour le grand public, ces firmes d'ingénieurs sont directement associées au monde des affaires et à l'activité économique. Quand leurs patrons corrompent le milieu politique avec l'aide indirecte de la mafia, c'est tout le monde des affaires qui voit sa réputation ternie.

Désormais, il est permis de penser que toute politique

proposée par le milieu des affaires sera jugée suspecte. Les entrepreneurs ont trop de paperasse? Bien fait pour eux, il faut les contrôler. Les impôts sont trop élevés? Bien oui, regarde qui parle! Les marchés sont trop réglementés? Ya! right...

Certes, l'antipathie d'un certain public envers le monde des affaires ne date pas d'hier. La rémunération excessive des patrons et les crises financières avaient déjà fait grimper l'audimètre de la colère, faut-il dire. Les manifestants du printemps érable, après Occupy Wall Street, n'étaient pas tous dans la rue pour les droits de scolarité...

Plus que quiconque, les entrepreneurs savent à quel point la confiance est un élément central en affaires, que cette confiance est longue à bâtir et qu'elle peut rapidement s'effriter.

Cependant, le milieu des affaires du Québec a déjà eu bien meilleure réputation. Rappelez-vous les années 80-90, où les discours des gens d'affaires étaient vus comme paroles d'évangile. Rappelez-vous l'aura des Laurent Beaudoin, Jean Coutu et autres Charles Sirois. Les patrons avaient alors une meilleure cote que les curés.

Au milieu des années 90, un sondage CROP plaçait d'ailleurs les chefs d'entreprise au sommet de l'opinion publique, avec un taux de confiance de 45%. Ils devançaient les journalistes (40%), le clergé (37%), les syndicats (22%) et les politiciens (9%). Les Québécois avaient l'impression de s'être affranchis de l'Église et de ne plus dépendre du seul État providence. Cet état de grâce des dirigeants d'entreprise est clairement derrière nous.

Pour ajouter au cynisme ambiant, voilà que de nouvelles révélations de la GRC viennent secouer la multinationale SNC-Lavalin, ce fleuron québécois de 32 000 employés. Les renseignements sont contenus dans un document de la GRC que trois médias ont réussi à obtenir, dont *La Presse*, après une âpre lutte devant les tribunaux.

Le témoignage de la caporale Brenda Makad y est digne d'un roman d'espionnage de



PHOTO OLIVIER PONTBRIAND, ARCHIVES LA PRESSE

Avec la commission Charbonneau, l'essentiel des grandes firmes de génie au Québec, les SNC-Lavalin, Dessau, Groupe SM, etc., se retrouve dans l'embaras. Et pas seulement les porteurs de valises, mais les hauts dirigeants.

de la famille Kadhafi vers le Mexique.

En réaction, la direction de SNC-Lavalin a déclaré qu'elle n'était pas au courant de tous les faits rapportés dans le mandat et que quoi qu'il en soit, ces faits n'étaient aucunement prouvés.

Évidemment, les gens d'affaires ne sont pas tous tordus; la plupart font des affaires légitimes. Mais la perception est devenue aussi importante que la réalité. Or, plus que quiconque, les entrepreneurs savent à quel point la confiance est un élément central en affaires, que cette confiance est longue à bâtir et qu'elle peut rapidement s'effriter.

Les chambres de commerce, le Conseil du patronat et les autres associations patronales devraient réfléchir aux effets de la Commission et s'affairer

à redorer le blason des gens d'affaires.

Car quoi qu'on dise, le point de vue des entrepreneurs est très important. Ce sont eux qui, par leur travail acharné, concurrencent le monde et créent des emplois. Ce sont eux qui sont les plus aptes à allouer un volume optimal de ressources pour créer un maximum de richesse... à la condition que ce soit fait dans les règles.

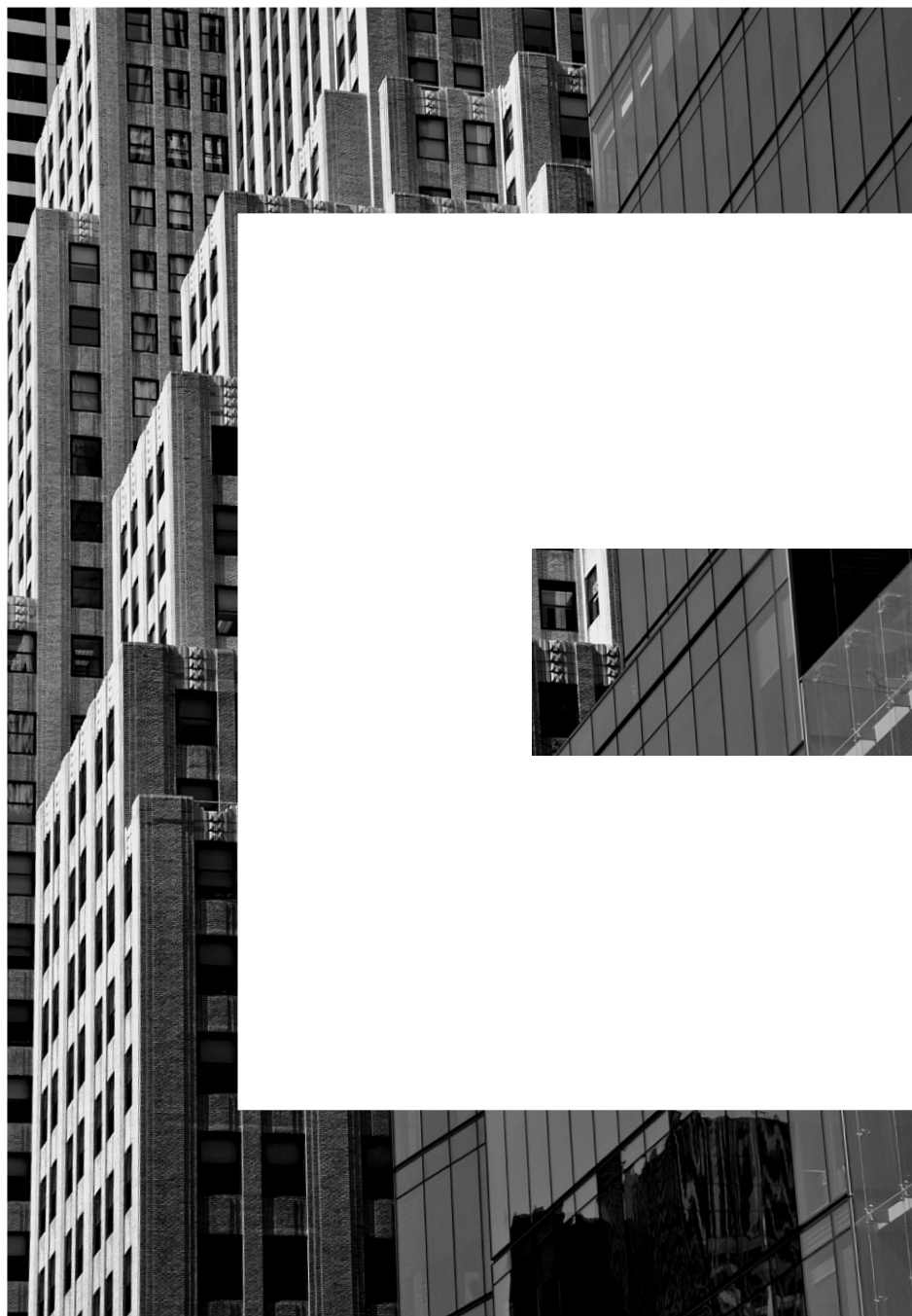
Dans tout ce brouhaha, il y a au moins une bonne nouvelle. La commission Charbonneau et les enquêtes policières donnent des résultats. Aujourd'hui, la vérité est choquante, mais notre système démocratique et sa liberté de la presse auront permis de crever l'abcès et d'assainir les pratiques d'affaires pour plusieurs années. Imaginez si on était resté les bras croisés!

Appelez-nous RICHTER

Depuis 1926, nos stratèges s'engagent à créer de la richesse en agissant comme le prolongement naturel des entreprises de nos clients. Plus affirmée et audacieuse, notre nouvelle identité souligne notre expertise approfondie en affaires et en finance, qui s'étend maintenant jusqu'à Toronto.

RICHTER
ÉVOLUTION PAR EXCELLENCE

richter.ca



LA PRESSE AFFAIRES

Hausse de loyer proposées par la Régie

Tout le monde est mécontent

MAXIME BERGERON

Trop faible pour les propriétaires, trop élevé pour les locataires. Le taux d'augmentation des loyers suggéré par la Régie du logement pour 2013 fait des mécontents dans tous les camps.

Dans un communiqué diffusé hier après-midi, la Régie propose des hausses de 0,2 % à 1,7 % pour les appartements chauffés, et de 0,9 % pour ceux dont le chauffage est à la charge du locataire. Une aberration, selon l'Association des propriétaires du Québec (APQ).

« Nous déplorons encore une fois que les taux annoncés ne reflètent ni les besoins

ni la réalité du marché locatif québécois », a lancé Martin Messier, président de l'APQ.

L'organisme dénonce sur toute la ligne la méthode de calcul appliquée par la Régie. L'amortissement des travaux majeurs, par exem-

travaux majeurs réalisés par un propriétaire de logements locatifs au Québec », déplore Martin Messier dans un communiqué.

L'APQ critique aussi le rôle de « percepteur » d'impôts fonciers qui revient désormais

La Régie propose des hausses de 0,2 % à 1,7 % pour les appartements chauffés, et de 0,9 % pour ceux dont le chauffage est à la charge du locataire.

ple, ne permet pas aux propriétaires de rentabiliser leur investissement avant 30 ans, souligne-t-on.

« Aucun investisseur ne veut avoir un retour sur investissement de plus de 30 ans et pourtant, c'est le cas pour les

aux propriétaires. Ceux-ci doivent refiler toute la hausse aux locataires dans l'année d'imposition, ce qui accroît le choc financier pour plusieurs ménages. Ils souhaiteraient pouvoir étaler cette augmentation.

Trop élevé

Les groupes de défenses des locataires ont réagi tout autrement à la publication des indices d'augmentation de la Régie. Selon François Saillant, porte-parole du FRAPRU, « de très nombreuses personnes et familles sont tout simplement incapables de subir le moindre hausse de loyer, sans couper encore davantage dans leurs autres besoins essentiels et sans accroître le risque de se faire évincer pour non-paiement de loyer ».

L'organisme a souligné dans un communiqué que le nombre de causes pour non-paiement de loyer introduites ou relancées à la Régie a atteint le chiffre record de 47 049 l'an dernier, une hausse de 3,2 % sur un an.

Qu'importe la guerre de mots entre propriétaires et locataires, des statistiques publiées le mois dernier par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) font état d'un marché locatif plutôt au neutre au Québec. À Montréal, le loyer moyen des appartements de deux chambres a reculé de 719 \$ à 711 \$ depuis un an. Une baisse moyenne de 3 \$ a été observée un peu partout au Québec, ce qui équivaut à une relative stagnation en tenant compte de la marge d'erreur statistique.

Le taux d'inoccupation a par ailleurs grimpé de 2,5 % à 2,8 % dans le Grand Montréal pendant la même période, soit tout près du point d'équilibre jugé souhaitable pour le marché locatif.

Ubisoft gardera les employés et la subvention de THQ

VINCENT BROUSSEAU-POULIOT

Ubisoft gardera les 180 employés de THQ Montréal, sa nouvelle acquisition. Et si Ubisoft crée 70 emplois de plus chez THQ Montréal, l'entreprise pourra toucher le reste de la subvention de 3,1 millions de dollars de Québec.

Après avoir acquis THQ Montréal pour 2,5 millions US mercredi dans le cadre d'une faillite, Ubisoft a indiqué aux 180 employés de THQ Montréal qu'ils conserveront leur emploi, selon nos informations. Ubisoft n'a pas voulu hier confirmer ces informations, indiquant qu'il était « encore trop tôt pour se prononcer à ce sujet ».

« Tout ce qui garde des emplois au Québec est une bonne nouvelle, surtout dans un secteur clé de l'économie québécoise comme le jeu vidéo », a indiqué l'attachée de presse du ministre des Finances et de l'Économie Nicolas Marceau, Mélanie Malenfant.

Plus important studio de jeu vidéo au Québec avec plus de 2500 employés (autrement dit, le tiers de l'industrie québécoise du jeu vidéo), Ubisoft a une mesure d'incitation financière pour garder tous les employés de THQ Montréal à son emploi: Investissement Québec a accordé une subvention directe de 3,1 millions à THQ pour créer 250 emplois d'ici 2014, soit 12 400 \$ par emploi. Si THQ perd des employés, l'entreprise devra rembourser Investissement



PHOTO DAVID BOILY, ARCHIVES LA PRESSE

Sans critiquer directement les subventions à ses rivaux, Ubisoft s'est souvent inquiété de l'arrivée rapide de plusieurs studios d'importance qui, profitant de la subvention de Québec, ont recruté plusieurs employés d'expérience chez Ubisoft.

Québec. « La subvention est reliée aux emplois créés », dit Chantal Corbeil, porte-parole d'Investissement Québec, qui confirme que « plus de la moitié » de la subvention de 3,1 millions a déjà été versée à THQ Montréal.

En contrepartie, Ubisoft touchera le reste de la subvention si THQ Montréal passe de 180 à 250 employés d'ici 2014. Ubisoft a indiqué hier qu'il était « encore trop tôt » pour évaluer si THQ Montréal passerait à 250 employés.

Alors que les 70 prochains nouveaux emplois chez THQ

seront subventionnés, Ubisoft ne reçoit pas de subvention directe de la part de Québec pour créer des emplois dans ses studios. Au Québec, tous les studios de jeu vidéo sont admissibles à un crédit d'impôt de 37,5 % sur les salaires et le coût de la main-d'œuvre, mais trois studios ont obtenu en plus une subvention directe d'Investissement Québec: 7,5 millions pour 300 emplois chez Warner Brothers, 2 millions pour 250 emplois chez Square Enix et 3,1 millions pour 250 emplois chez THQ.

Sans critiquer directement les subventions à ses rivaux, Ubisoft s'est souvent inquiété de l'arrivée rapide de plusieurs studios d'importance qui, profitant de la subvention de Québec, ont recruté plusieurs employés d'expérience chez Ubisoft. « Transférer des emplois, ce n'est pas créer des emplois », disait Yannis Mallat, PDG d'Ubisoft Montréal, en 2010.

En 2007, Ubisoft avait indiqué vouloir passer de 1500 à 3000 employés au Québec d'ici la fin 2013, lors d'une annonce avec le PDG d'Ubisoft, Yves Guillemot, et le

premier ministre Jean Charest. Depuis la fin de 2010, son nombre d'employés au Québec est resté stable, à environ 2500. Le studio montréalais d'Ubisoft compte 2100 employés, un record en Occident. Ubisoft a aussi ouvert en septembre 2010 un studio à Toronto, qui doit compter 800 employés à maturité en 2019. Avec l'acquisition de THQ Montréal, Ubisoft passe d'environ 2500 à 2680 employés au Québec, soit le tiers de l'industrie québécoise (8200 emplois au total). « Ubisoft a profité de cette occasion (la faillite de THQ) pour amener des gens talentueux avec eux. Ubisoft fait très bien depuis quelques années et tente toujours d'attirer plus de concepteurs talentueux », dit Jason Della Rocca, PDG d'Execution Labs, un incubateur d'entreprises de jeu vidéo.

Placement raté de la Caisse dans THQ

Si Ubisoft n'a pas reçu de subvention directe de Québec avant l'acquisition de THQ Montréal, l'entreprise française a obtenu autrement le soutien d'Investissement Québec, qui a acheté 4,5 % des actions d'Ubisoft en juillet 2010. Selon les calculs de *La Presse*, Investissement Québec a fait pour l'instant un rendement de 7 % sur son placement dans Ubisoft.

La Caisse de dépôt et placement du Québec n'a pas eu autant de chance avec ses actions de THQ. En 2007, la Caisse a investi 2,1 millions dans THQ, dont les actions ne valent plus rien aujourd'hui avec la faillite de l'entreprise américaine. La Caisse n'a pas confirmé hier si elle détenait toujours ses actions de THQ. Au 31 décembre 2011, elle détenait une participation de 3,28 % dans THQ. Si elle la détient toujours, elle perdra la valeur totale de son placement, car la vente des actifs de THQ servira à éponger les dettes de l'entreprise.

Nette diminution de l'inflation

RUDY LE COURS

La décélération de l'inflation, amorcée avec le ralentissement de la croissance l'été dernier, s'est accentuée en fin d'année. Et tout porte à croire que les prix ne grimperont pas beaucoup pendant plusieurs mois encore.

En fait, l'indice des prix à la consommation (IPC) a même reculé de 0,6 % de novembre à décembre, ce qui a contenu le rythme annuel d'inflation à 0,8 % pour le deuxième mois d'affilée, a indiqué hier Statistique Canada. Cela fait huit mois d'affilée que le rythme annuel d'inflation est sous la barre des 2 %. La Banque du Canada s'attend à ce qu'il en soit ainsi jusqu'à l'été 2014.

Le recul des prix est beaucoup plus important que ce qu'avaient anticipé les prévisionnistes qui tablaient plutôt sur un repli de 0,2 %. Le dollar canadien, qui se déprécie depuis que la Banque du Canada a annoncé mercredi que la nécessité d'une hausse de son taux directeur était « moins imminente », a abandonné plus d'un demi-cent face au billet vert dans



PHOTO ÉRIK LABBÉ, ARCHIVES LE SOLEIL

Depuis un an, l'augmentation du prix des aliments et des vêtements a été annulée par les reculs des prix de l'essence et des véhicules neufs.

les minutes suivant l'annonce. Investisseurs et spéculateurs voient s'éloigner davantage l'horizon d'un premier resserrement monétaire depuis septembre 2010.

La désinflation actuelle devrait continuer quelques mois avant une lente accélération du rythme d'inflation. « Même en supposant un gain mensuel de 0,3 % en janvier, le rythme annuel d'inflation

reculerait quand même à 0,7 %, estime Derek Holt, vice-président, études économiques, chez Scotia Capitaux. Les perspectives d'inflation à court terme sont très faibles. »

Pour l'ensemble du trimestre, le taux d'inflation annualisé s'élève à 0,9 % seulement. Mercredi encore, la banque centrale l'avait estimé à 1,1 %. Pour le trimestre en cours, elle le projette à 0,9 %,

mais ce chiffre paraît élevé, étant donné le fort repli de décembre.

« La combinaison du huard près de la parité, de l'augmentation des capacités de production inutilisées et de faibles augmentations de salaire contient solidement les prix », résume Douglas Porter, économiste en chef désigné chez BMO Marchés des capitaux.

En 2012, l'accroissement annuel moyen des prix à la consommation s'est établi à 1,5 % seulement, comparativement à 2,9 % en 2011 et à 1,8 % en 2010. La moyenne des 20 dernières années est de 1,8 %.

Au Québec, le taux moyen est plus élevé à 2,1 %, mais à 2,0 % pour l'agglomération métropolitaine. Cela reflète notamment l'augmentation d'un point de pourcentage de la taxe de vente, le 1^{er} janvier 2012. On doit s'attendre à un recul prononcé de l'inflation pour le mois en cours.

En décembre, les prix ont reculé de 0,5 %, portant le rythme annuel d'inflation de la société distincte à 1,5 %, soit près du double du rythme canadien. Seule la Nouvelle-Écosse enregistre un taux plus

élevé, à 1,8 %. À l'opposé, le coût de la vie n'a pas du tout augmenté en Alberta depuis un an.

L'indice de référence de la Banque du Canada, qui exclut de l'IPC ses huit composantes les plus volatiles de même que l'effet des taxes, n'avancé plus que de 1,1 % le mois dernier, son rythme le plus faible depuis février 2011. La moyenne annualisée du trimestre s'élève à 1,2 %, soit un dixième de moins que l'estimation faite mercredi par la Banque. Sa prévision de 1,4 % pour le présent trimestre paraît d'ores et déjà élevée.

Fait à signaler, seuls les prix des services augmentent légèrement sur une base annuelle, ceux des biens étant stables.

Depuis un an, l'augmentation du prix des aliments et des vêtements a été annulée par les reculs des prix de l'essence et des véhicules neufs.

De novembre à décembre, la baisse des prix a été généralisée. Seuls les produits du tabac et les boissons alcoolisées se sont appréciés.

« La guerre de prix que se livrent les détaillants pour attirer la clientèle contribue à ralentir les prix, surtout depuis l'assouplissement des règles du commerce transfrontalier et l'arrivée de grandes chaînes américaines », précise Emanuella Eneajor, économiste chez CIBC.

YVON CHAREST, PDG DE L'INDUSTRIELLE ALLIANCE

Une sortie de crise bienvenue



JEAN-PHILIPPE DÉCARIE
GRANDE
ENTREVUE

Après avoir traversé deux années particulièrement difficiles, Yvon Charest, PDG de l'Industrielle Alliance, affirme respirer beaucoup mieux depuis le mois de décembre, soit depuis que les autorités réglementaires canadiennes ont augmenté le ratio de solvabilité de l'Industrielle et que les taux d'intérêt à long terme ont enfin amorcé un retour à la hausse.

C'est un homme rayonnant de joie qui m'accueille dans ses bureaux de la Grande Allée, à Québec. « Ça va super bien », lance-t-il avec beaucoup d'assurance et de sincérité dans la voix.

L'Industrielle Alliance, quatrième société d'assurances de personne au Canada avec ses 80 milliards de dollars d'actif et sa gamme élargie de produits financiers, a été touchée plus que ses semblables depuis deux ans par la baisse et la faiblesse persistantes des taux d'intérêt à long terme.

La chute des taux a fait mal

En l'espace d'une quinzaine de mois, l'Industrielle a dû réaliser pas moins de trois émissions de nouveau capital et lever 700 millions de dollars pour respecter les exigences des autorités réglementaires canadiennes relativement au calcul des capitaux requis pour le risque de déchéance.

« Comme toute l'industrie de l'assurance au Canada, on a été frappé par la chute des taux d'intérêt à long terme. Les produits d'assurance-vie sont calqués sur le comportement des obligations à long terme. Or, depuis 2008, le marché du long terme a tout simplement cassé », explique Yvon Charest.

Les taux sur 10 ans, qui étaient à 6 %, ont brusquement chuté à 3,48 %, en 2008, dans la foulée de la crise financière internationale. Le mouvement baissier ne s'est pas arrêté là. En 2010, ils sont passés à 3,38 %, puis à 2,5 % en août 2011 pour frapper le niveau plancher de 2,22 % à l'automne 2012.

« Chaque fois que les taux chutent de 10 points (0,1 %), ça coûte 25 millions à l'Industrielle Alliance. Mais en plus, au Canada, les normes comptables et de capital requis deviennent carrément punitives quand on se retrouve dans



PHOTO CAROLINE GRÉGOIRE, LE SOLEIL

L'Industrielle Alliance a bien fait dans le secteur des fonds communs de placement, une activité qu'elle a beaucoup développée au cours des 10 dernières années. « Ça fait partie de nos grandes étapes de développement, dit Yvon Charest, PDG de l'Industrielle Alliance (notre photo). En 1982, on a décidé de bâtir à l'extérieur du Québec. Aujourd'hui, 60 % de nos revenus proviennent du Canada et 40 % au Québec. »

un environnement aussi hostile que celui qu'on vient de connaître », déplore le PDG de l'Industrielle.

« Les autorités réglementaires analysent nos bilans de façon prospective. On se base sur la situation actuelle et on présume que les choses ne vont aller qu'en empirant », souligne Yvon Charest.

C'est donc pour répondre aux pires scénarios possibles que l'Industrielle a dû se recapita-

« Et, en plus, les taux à long terme ont amorcé une légère remontée pour revenir à 2,5 % », rajoute Yvon Charest, qui assure avoir pu passer un temps des Fêtes beaucoup plus agréable.

Les temps changent

Cela dit, le PDG de l'Industrielle Alliance est bien d'accord avec le fait que le comportement des marchés est devenu beaucoup plus imprévisible que dans le passé,

obligations faisaient moins bien ou l'inverse. On pouvait équilibrer les choses. Mais depuis 2008, il n'y a plus de corrélations. C'est un contexte vraiment plus difficile.

« On a été plus affectés que nos semblables canadiens parce que notre proportion de produits d'assurance-vie est plus importante que la leur », relève aussi Yvon Charest.

Pour assurer un peu de stabilité, les gestionnaires de

industrie réglementée et prévisible », observe Yvon Charest.

Malgré ce contexte changeant et plus capricieux, l'Industrielle Alliance a obtenu de bons résultats dans le secteur des fonds communs de placement, une activité qu'elle a beaucoup développée au cours des 10 dernières années.

« Ça fait partie de nos grandes étapes de développement. En 1982, on a décidé de bâtir à l'extérieur du Québec. Aujourd'hui, 60 % de nos revenus proviennent du Canada et 40 % au Québec.

« En 2002, on s'est lancé dans la vente de fonds communs de placement et on est devenu des manufacturiers de fonds l'année suivante. Aujourd'hui, les Fonds IA Clarington se classent au 16^e rang des 45 sociétés de gestion de fonds canadiennes. »

La croissance se poursuit

Yvon Charest estime qu'il y a encore de la place pour la croissance dans le marché canadien tout comme aux États-Unis, où l'Industrielle a acquis la société d'assurance-vie American-Amicable, du Texas. Visiblement, les 15 mois difficiles qu'il vient de traverser sont chose du passé.

« Il va falloir revoir nos produits. On ne peut plus vendre des produits garantis sur une période de 30 ans. Il va falloir augmenter nos prix ou revenir avec des taux variables comme c'était le cas dans les années 80 lorsque les taux étaient à 20 % et plus. »

— Yvon Charest, PDG de l'Industrielle Alliance

liser trois fois en 15 mois alors que, dans les faits, on savait que la situation ne pouvait guère se détériorer davantage et qu'elle allait au contraire se corriger.

Le 21 décembre, les autorités réglementaires canadiennes ont avalisé cette vision des choses et ont revu à la baisse le niveau de capital requis, ce qui a permis à l'Industrielle Alliance de hausser de 12 points de pourcentage son ratio de solvabilité.

complicant d'autant plus le travail de ses équipes de gestionnaires de fonds.

« Il va falloir revoir nos produits. On ne peut plus vendre des produits garantis sur une période de 30 ans. Il va falloir augmenter nos prix ou revenir avec des taux variables comme c'était le cas dans les années 80 lorsque les taux étaient à 20 % et plus.

« Dans les années 2000, quand le marché canadien des actions allait bien, les

l'Industrielle ont récemment commencé à acheter des obligations de 50 ans, ce qui ne se faisait pas avant.

« On ne peut plus regarder les marchés avec les yeux du passé. Les années 60, 70 et 80 ont été des années de forte croissance avec des travaux d'infrastructure à l'échelle continentale. Là, il faut être beaucoup plus sélectif. On a acheté beaucoup de titres d'utilités publiques américaines parce que c'est une

PHD Agence mondiale de l'année

Le magazine américain *AdWeek*, spécialisé en publicité et marketing, a désigné PHD comme l'agence mondiale de l'année. Un honneur qui rejaille sur le Québec où le réseau compte une filiale : l'agence de placement médias Touché! PHD.

Créé en 1990 à Londres, le réseau compte 2500 employés dans 60 pays. « Les deux bureaux canadiens de PHD sont parmi les plus importants quant à la taille des effectifs et du volume d'affaires, affirme Alain Desormiers, chef de la direction de Touché! PHD. Ils se retrouvent dans le top 10 des 77 bureaux du réseau. »

Dans un article, *AdWeek* justifie ce choix par l'obtention notamment d'un compte de poids, soit celui de 16 marques de l'annonceur

Unilever, et par la hausse de 13 % du chiffre d'affaires global de l'entreprise qui s'établissait à 775 millions de dollars en 2012. On note aussi la bonne performance de PHD en Europe, soit une hausse des revenus de 33 % malgré un marché en stagnation, et en Asie. On rappelle aussi l'obtention de Lions d'or et de bronze au dernier Festival international de la créativité de Cannes, respectivement pour les comptes du journal *El Bocon* (Pérou), du dentifrice Aquafresh et du cidre Monteith's (Nouvelle-Zélande). Et au Québec? « Le bureau montréalais a contribué solidement à l'essor du réseau en doublant son chiffre d'affaires depuis les quatre dernières années », soutient Alain Desormiers.

— Isabelle Massé

Partage des actifs de Nortel

Les TCA blâment les détenteurs d'obligations

TORONTO — Le syndicat des Travailleurs canadiens de l'automobile (TCA) impute aux détenteurs d'obligations la responsabilité de l'échec des efforts de médiation visant le partage des actifs restants de la société en faillite Nortel, d'une valeur de près de 9 milliards de dollars.

Un porte-parole des négociations a affirmé jeudi que le juge en chef de l'Ontario, Warren Winkler, appelé à diriger le processus de négociation avait conclu que des efforts

additionnels ne serviraient à rien. Il s'agit d'un troisième échec dans ce dossier.

Les TCA ont réagi hier en déplorant que les lois et règlements du Canada en matière de faillite permettent un traitement injuste des anciens employés de Nortel, ainsi que de ses retraités et de ses employés atteints d'une invalidité de longue durée, pendant que les détenteurs de la dette de Nortel peuvent réclamer un paiement complet.

— La Presse Canadienne





Une histoire d'amour depuis 1912

Demandez la promotion *Le Ritz aux prix de 1912*

OU

Profitez du *Forfait Romance*

Pour plus de détails visitez le www.ritzmontreal.com
Réservations: 514-842-4212 / reservations@ritzmontreal.com

Menu spécial Saint-Valentin
à Maison Boulud (14-16 février)

Réservations: 514-842-4224 | www.ritzmontreal.com/dining

Certaines conditions s'appliquent.

100 2012
RITZ-CARLTON MONTRÉAL
1912 ANS



PLUS-VALUE

POUR MIEUX GÉRER VOS PLACEMENTS

L'année 2012 a été celle de la «relance de l'euro», mais «il faudra en faire beaucoup plus» pour «redresser l'économie réelle».

— Le président de la Banque centrale européenne, Mario Draghi, lors de son passage au sommet économique de Davos.



Un tour du monde automobile



PAUL DURIVAGE

Certains des constructeurs automobiles qui présentent leurs dernières créations au Palais des congrès de Montréal ce week-end se pavanent aussi en Bourse. Les constructeurs présents dans les marchés émergents comme la Chine génèrent de gros profits pour leurs actionnaires cependant que les acteurs axés sur des marchés très disputés comme l'Europe sont sous pression.

Le clivage entre premiers et derniers de classe s'accroît cette année avec le ralentissement de la croissance des ventes sur la planète, prévoit la Deutsche Bank dans son dernier rapport sur l'industrie automobile. Ralentissement seulement, car la reprise cyclique commencée au deuxième semestre de 2009 a encore du souffle. L'analyste Carlos Gomes, du service de recherche économique de la Banque Scotia, évoque trois raisons pour cela: la forte croissance de l'emploi dans les pays développés, les taux d'intérêt qui n'ont jamais été aussi bas et l'expansion monétaire sur la planète.

À l'occasion du Salon de l'auto, notre tour du monde automobile avec recommandations de titres à la clé.

CHINE LE MOTEUR DE LA CROISSANCE

La Chine fait rouler l'industrie automobile. La deuxième puissance économique mondiale derrière les États-Unis a compté pour près de 60 % de l'accroissement de la demande d'automobiles dans le monde dans la dernière décennie. Une auto sur cinq sortant des usines d'assemblage de la planète se retrouve maintenant sur les routes chinoises.

Selon Carlos Gomes, de la Scotia, l'urbanisation croissante et la hausse des revenus en Chine assurent le maintien de cette tendance encore cette décennie. Le taux de pénétration de l'automobile est de seulement 70 véhicules pour 1000 personnes, soit un dixième de la moyenne pour les pays du G7. Une étude récente estime que 66 millions de foyers chinois seront en mesure d'acheter une nouvelle voiture en 2013, un niveau de 50 % supérieur au nombre de voitures qui roulent maintenant en Chine.

Quelques constructeurs sont déjà bien implantés dans ce marché. Volkswagen, un des leaders en Chine, participe à sept partenariats avec des intérêts industriels locaux et planche sur trois autres. Hyundai prévoit y augmenter de 40 % sa production au cours des trois prochaines années et y construire des modèles de plus haut de gamme pour accroître sa part du plus gros marché au monde.



Brilliance

En Chine, le titre-vedette du secteur automobile s'appelle Brilliance China Automotive Holdings. Spécialisé dans les voitures de luxe comme son partenaire BMW, le constructeur de Shenyang offre une large gamme de véhicules allant des berlines à quatre et cinq portes, en passant par les monospaces, jusqu'aux VUS compacts. Certains de ceux-ci ressemblent clairement à des modèles à succès allemands, disent les chroniqueurs automobiles.

À la Bourse de Hong Kong, les actions de Brilliance ont décuplé de valeur depuis 2009.

AMÉRIQUE DU NORD OPÉRATION RAJEUNISSEMENT

Du côté de l'Amérique du Nord, on prévoit des ventes de 15 millions de véhicules aux États-Unis en 2013, la plus forte demande depuis 2007. L'âge moyen du parc américain excède maintenant 11 ans alors que la moyenne historique est de 9 ans ou moins.

Au Canada, les ventes de voitures devraient augmenter marginalement cette année, soit de 1,68 million à 1,69 million de véhicules, tout de même le deuxième niveau en importance jamais enregistré. La progression de l'emploi, en particulier dans l'Ouest canadien, soutient le marché même si le ralentissement de l'activité immobilière mine la confiance des consommateurs, note la Banque Scotia.



GM

Déçu par la présentation financière de Generak Motors (GM) au Salon de Detroit, l'analyste Rod Lache, de la Deutsche Bank, accorde néanmoins sa préférence au premier constructeur américain qu'il croit très bien positionné pour surprendre les marchés avec ses nouveaux modèles, l'augmentation prochaine de sa production, ses plans européens, et ses programmes de réduction de coûts. Brian Johnson, de la firme Barclays Capital, ajoute que le titre est l'un des moins chers de l'industrie. Dans la communauté financière, il reçoit d'ailleurs un peu plus de recommandations d'achat que Ford (19 comparativement à 17), avec un potentiel d'appréciation prévu supérieur (15 % comparé à 12 %) sur un an. Le dépôt de bilan du constructeur de Detroit paraît bien loin.



Ford

Ford a doublé son dividende trimestriel (rendement actuel de 3 %) à la faveur d'un bilan solide avec beaucoup de liquidités et de perspectives commerciales positives, aux États-Unis principalement. Le constructeur de Dearborn promet un retour à la rentabilité de ses activités en Europe, où il est plus présent que GM, vers 2015. L'analyste new-yorkais Brian Johnson, de la firme Barclays Capital, considère toutefois que le potentiel du titre est limité avec le ralentissement prévisible des ventes de petits camions cet hiver conséquence de la hausse des prix de l'essence ainsi que des surplus de stocks en Europe et en Amérique du Sud.

UN GRAPHIQUE VAUT 1000 MOTS

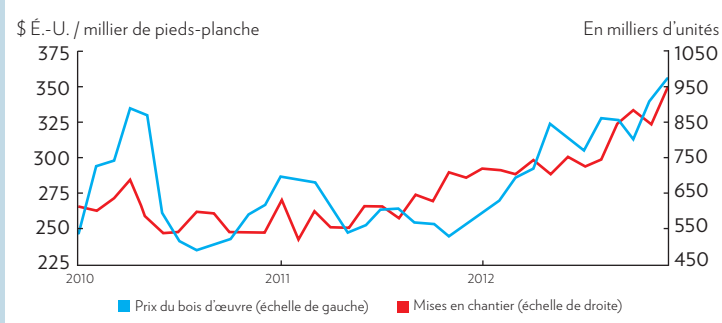
Relance du secteur forestier

La reprise tant attendue dans les mises en chantier aux États-Unis entraîne une augmentation des prix du bois d'œuvre en général et des planches de charpente 2x4 en particulier, comme le montre le graphique

préparé par la Banque du Canada. Depuis octobre, les prix ont bondi de 105\$ le millier de planches et devraient poursuivre leur marche haussière parallèlement à l'augmentation du parc de logements chez

nos voisins. C'est une bonne nouvelle pour les fabricants canadiens qui pourront ainsi plus que compenser le ralentissement du marché de l'habitation de ce côté-ci de la frontière.

- Rudy Le Cours



Sources : Bureau du recensement des États-Unis et Ressource Information Systems Inc.

BRÉSIL LA FIÈVRE OLYMPIQUE

Les ventes de voitures au Brésil suivent l'accélération du rythme de la croissance économique qui triple à 3,5% cette année avec la construction des installations pour la Coupe du monde en 2014 et les Jeux olympiques d'été en 2016.

Les constructeurs automobiles continuent à augmenter leur présence dans ce pays le plus vaste et le plus peuplé d'Amérique latine. Des investissements de 19 milliards sont prévus d'ici 2017.

L'accroissement de la production devrait toutefois faire pression sur les prix et la rentabilité des constructeurs actifs sur ce marché, croit la Deutsche Bank.

RUSSIE EN DEUXIÈME VITESSE

La Russie a été, avec le Japon, l'un des principaux vecteurs de croissance pour l'industrie automobile l'an dernier avec des hausses des ventes dans les deux chiffres. Une grande partie de la demande a été soutenue par des mesures d'encouragement gouvernementales à l'achat de nouveaux véhicules. Toutefois, ces subventions ont expiré, ce qui devrait affaiblir la demande. La Scotia prévoit que les ventes de voitures en Europe de l'Est augmenteront de 6%, à 4,6 millions de véhicules, en 2013.

EUROPE LE MAILLON FAIBLE

Les analystes du service de recherche de la Deutsche Bank prévoient une baisse de 4% des ventes de voitures en Europe cette année. Les volumes y sont déjà à leur plus bas depuis 19 ans et les prix sont sous pression en raison de la surcapacité de production. La chute de la demande a été particulièrement marquée dans les pays méditerranéens criblés de dettes. Toutefois, les achats sont susceptibles de se stabiliser dans les principaux pays de l'Europe du Nord dans les mois à venir, croit Carlos Gomes, de la Scotia. Plusieurs indicateurs économiques avancés sont positifs et les ventes d'automobiles ont d'ailleurs commencé à s'améliorer, note-t-il.

Renault

Le chouchou de la communauté financière, le Groupe Renault est l'un des rares à tirer son épingle du jeu sur le marché européen grâce à la grande rentabilité de sa filiale Dacia, reprise en 1999.

Volkswagen

En nette progression depuis quatre ans, Volkswagen est le favori de la Deutsche Bank pour plusieurs raisons : son empreinte dans les marchés émergents qui représentent déjà plus de 40% de ses ventes; le lancement prochain de plusieurs nouveaux modèles qui pourrait lui permettre d'augmenter sa part du marché européen; son bilan financier supérieur qui lui permet d'offrir des programmes de financement avantageux aux acheteurs; la mise en service de la nouvelle plateforme MQB qui devrait réduire les coûts de construction des Audi A3 et Volkswagen Golf; et l'intégration de Porsche au groupe qui n'a certainement plus rien à voir avec « l'auto du peuple ».

JAPON L'AIDE S'ÉPUISE

Comme en Russie, la croissance des ventes d'automobiles neuves au Japon l'an dernier a été soutenue par les subventions maintenant épuisées du gouvernement. Le service de recherche de la Banque Scotia prévoit une baisse des ventes dans la troisième puissance économique mondiale qui accuse le choc de la hausse de 35% du yen par rapport au dollar américain.

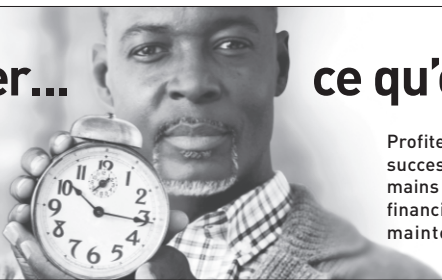
Toyota

Toyota, dont les installations sont surtout concentrées au Japon, pourrait y redevenir rentable cette année avec l'amélioration de sa gamme de produits. Le marché américain est toutefois plus prometteur avec l'arrivée des nouvelles Corolla et RAV4. Si tout va comme prévu, une hausse du dividende n'est pas exclue.

Nissan

Nissan a renouvelé sa gamme de véhicules et assaini sa structure de coûts. Le constructeur ne peut que marquer des points en Amérique du Nord, où sa rentabilité était « horrible » ces derniers trimestres en raison des rabais accordés et des importations disproportionnées, croit Jochen Gehrke, de la Deutsche Bank. Le chœur des analystes prévoit une croissance de près de 22% pour le titre coté à la Bourse de Tokyo.

Planifier... ce qu'on laissera aux suivants



Profitez de la tranquillité d'esprit. Réduisez le fardeau fiscal de votre succession et assurez-vous que vos êtres chers seront en bonnes mains grâce à notre approche personnalisée de la planification financière. Nous pouvons vous aider à combler leurs besoins... maintenant et pour longtemps.



Parlez-en à un conseiller dans un bureau près de chez vous.

groupeinvestors.com

1-888-746-6344



SUR LE RADAR

Chaque samedi, un financier répond à nos questions. Il donne sa lecture des marchés, offre son point de vue sur la Bourse et lance quelques conseils d'investissement. Cette semaine : Benoit Brillon, chef des placements chez Gestion de portefeuille Landry, à Montréal.

L'économie porteuse en Bourse...

MARTIN VALLIÈRES

À votre avis, quel est l'événement le plus significatif des derniers jours à la Bourse ?

Les plus récents résultats trimestriels d'Apple ont déçu les marchés, ce qui aurait dû avoir un impact négatif sur les marchés boursiers, en particulier la Bourse américaine. Mais cette fois-ci, elle a bien résisté aux résultats décevants de l'un de ses titres-vedettes. C'est un signe très positif, à mon avis. Ça me dit que l'ensemble du marché demeure sain, qu'il anticipe la poursuite du rebond de l'économie américaine et mondiale. Tant que l'économie s'améliore, et à défaut d'un choc soudain, c'est de bon augure pour le potentiel de rendement du marché boursier.

Quel indicateur suivez-vous le plus attentivement en ce moment ?

Les données de l'emploi aux États-Unis, en particulier les demandes d'assurance-chômage, sont les premiers indicateurs de l'état de l'économie américaine. Or, les demandes d'assurance-chômage sont en baisse depuis quelques mois. Et la création d'emplois a commencé à remonter vers le niveau cible d'environ 250 000 par mois. Même les PME américaines signalent de nouveau des intentions d'embauche, après des années difficiles. Bref, c'est de très bon augure pour le rebond de croissance économique aux États-Unis. En particulier pour le regain de confiance et les dépenses des consommateurs, qui sont très importants dans l'économie américaine.

Que feriez-vous avec 10 000 \$ à investir ?

Je constate qu'en général, les investisseurs n'ont pas assez d'actions dans leur portefeuille, en particulier des actions étrangères. Pourtant, cette catégorie de titres est à privilégier à ce moment-ci du cycle économique. Parce qu'ils offrent le meilleur potentiel de rendement à moyen terme avec le rebond de croissance aux États-Unis, puis ce qui est attendu en Asie et en Europe. Avec une telle somme à investir, j'irais à 75% environ dans des titres ou des fonds d'investissement liés à l'indice boursier MSCI-mondial. Je conserverais le reste en réserve de comptant afin de pouvoir ajuster le portefeuille avec des achats opportunistes en cas de léger repli à court terme.

Quel placement évitez-vous à tout prix ?

Il y a selon moi deux types de placement à éviter : l'immobilier résidentiel au Canada et le marché obligataire. Le premier parce que la hausse de valeur des propriétés résidentielles est finie pour de bon, même que cette valeur pourrait se replier un peu. Au-delà des besoins personnels en logement, il n'y a plus d'argent à faire en investissant dans l'immobilier résidentiel. Quant aux obligations, il faut les éviter parce qu'en plus d'un rendement courant (taux d'intérêt) minime sinon nul, elles n'ont plus de potentiel de hausse de valeur sur les marchés. Il y a même un risque de correction des prix, notamment parmi les obligations d'entreprises, qui ont été très populaires jusqu'à récemment en raison de leur taux d'intérêt plus élevé.

Qu'est-ce que les marchés sous-estiment le plus actuellement ?

Je crois que l'on sous-estime encore le rebond de croissance dans l'économie mondiale, en particulier aux États-Unis. Je m'attends même à ce que la croissance économique américaine et même mondiale durant la deuxième moitié de 2013 s'avère bien plus forte que ce que l'on anticipe actuellement. Dans un an, nous pourrions voir des statistiques économiques surprenantes. Dans ce contexte, il ne faut pas négliger que les marchés boursiers ont l'habitude d'anticiper la conjoncture économique. Le sentiment de rebond économique est donc très positif pour les marchés boursiers à moyen terme aux États-Unis, en Asie et même en Europe. La Bourse canadienne devrait aussi en profiter, mais avec un léger décalage en raison de l'incertitude qui persiste sur la demande et les stocks de matières premières.

Benoit Brillon est chef des placements chez Gestion de portefeuille Landry, à Montréal. Cette firme gère des fonds d'investissement qui réunissent quelque 120 millions en actifs financiers sous gestion.



AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS - ENCANS

REVENU

QUÉBEC

SUCCESIONS NON RÉCLAMÉES

PROPRIÉTAIRES OU HÉRITIERS RECHERCHÉS!

AVIS

Des milliers de biens ne sont pas réclamés par leurs propriétaires ou leurs héritiers. Au Québec, c'est notre organisation qui a été désignée pour liquider les successions et administrer provisoirement les produits financiers et les biens non réclamés.

Vous croyez être l'héritier d'une succession ou avoir le droit de réclamer un bien?

Consultez notre site Internet, à l'adresse www.revenuquebec.ca/fr/bnr, ou communiquez avec la Direction principale des biens non réclamés, au 1 866 840-6939, pour obtenir de l'information pertinente et connaître la procédure à suivre afin d'effectuer une réclamation. Les honoraires qui s'appliquent vous seront également expliqués. Ces honoraires seront déduits du montant que vous réclamerez. Lors de votre démarche, vous devrez nous démontrer que vous êtes bien le propriétaire, l'héritier ou l'ayant droit de la succession ou des biens que vous réclamez.

Successions non réclamées

Nom	Domicile	Date du décès
ALLARD, Yves	80, rue Élisée-Choquette, La Prairie	2012-05-05
ANDERSON (BLAIS), Cairy	2725, avenue Champfleury, Québec	2010-06-01
ASSELIN, Léo	6081, rue Angelo, Terrebonne	2012-08-27
ATTIAS, Maurice-Albert	450, rue Maisonneuve, Laval	2012-08-02
AUBÉ, Gilles	8686, rue Centrale, LaSalle	2009-10-13
AUCLAIR, Lucien	779, boulevard Wilfrid-Hamel, appartement 6, Québec	2011-03-08
AUCLAIR, Michel	148, rue Cambert, Québec	2012-06-28
BEAUDRY, Fernand	8711, rue Notre-Dame Est, appartement 403, Montréal	2012-05-28
BEAULIEU, Pierre-Paul	50, rue Fournier, appartement 14, Sayabec	2012-08-13
BÉLANGER, Noémi	548, rue Desrochers, Pohénégamook	2012-06-15
BÉLIVEAU, Marcel	4255, rue Garnier, appartement 5, Montréal	2012-04-28
BENOIT (BRIDEAU) (CHOQUINARD), Sylvia	3484, rue Lionel, appartement 2, Longueuil	2011-09-02
BERGERON, Jean-Marc	4205, rue Frontenac, Sorel-Tracy	2008-01-06
BÉRUBÉ, Estelle	265, rue Charles-Dufrost, appartement 5, Lévis	2010-09-13
BLAIS, Denis	157, rue Saint-Louis, Longueuil	2010-04-26
BOIVIN, Patrick	40, boulevard Saint-Elzéar Ouest, appartement 7, Laval	2012-10-02
BONNEAU, André	1211, 2 ^e Avenue, appartement 14, Saguenay	2012-06-27
BOUCHARD, Charles	269, rue Louis-Robert, Boucherville	2011-02-08
BOUCHARD, Gaétan	945, boulevard De Montarville, Boucherville	2012-04-17
BOURQUE, Suzanne	15, rue Pratt, chambre 411, Longueuil	2010-01-18
BRASSARD, Elianne	1675, rue De Courtemanche, appartement 207, Québec	2012-08-30
BRIEN, Armandine	855, boulevard de l'Ange-Gardien Nord, L'Assomption	2010-03-12
BRIEN, Yolande	6977, 21 ^e Avenue, Montréal	2012-09-02
CADIEUX, Michel	540, rue Casaubon, Saint-Ignace-de-Loyola	2012-05-29
CAQUETTE, Steve	4540, rue de la Source, appartement 6, Lévis	2012-07-17
CARRÉ, Lucille	5630, boulevard LaSalle, appartement 904, Montréal	2012-04-24
CASGRAIN (THÉBERGE), Pierrette	7374, 2 ^e Avenue, Montréal	2012-01-22
CHAMPAGNE, Maurice	158, rue Louise, appartement 1, L'Épiphanie	2011-06-05
CHAMPAGNE, Pierre	481, chemin des Trente, Saint-Mathias-sur-Richelieu	2010-11-12
CHARPENTIER, Diane	600, 3 ^e Rang, Saint-Jean-sur-Richelieu	2010-02-08
CHIASSON, Laurent	2662, rue Lyall, Montréal	2012-07-19
CHROSCIEL, Thomas	3431, route Harwood, Hudson	2011-09-05
CLÉMENT, Diane	241, rue Louise, appartement 9, Saint-Eustache	2012-01-22
CLOUTIER, Jacqueline	1425, rue des Pins, appartement 3, Nicolet	2010-08-06
COLLARD, Monique	6401, rue Pascal, appartement 4, Montréal-Nord	2009-10-20
DESAULNIERS, Juliette	8600, boulevard Marie-Victorin, Brossard	2011-05-24
DESBIEENS, Marie Claire	31, rue Victor-Hugo, appartement 207, Lévis	2010-12-23
DESCOTEAUX, Aurèle	1274, rue Laviolette, Trois-Rivières	2009-11-07
DESJARDINS (GRANGER), Jacqueline	1816, rue Nielsen, Longueuil	2010-05-27
DESNOYERS, René	5583, rue Sainte-Thérèse, appartement 3, Contrecoeur	2012-06-24
DICAIRE, Jean	1439, rue Saint-Joseph, Sainte-Adèle	2010-01-12
DORVAL, Lucien	305, boulevard des Anciens-Combattants, Sainte-Anne-de-Bellevue	2010-05-23
DYON, Michel	280, route du 1 ^{er} -Rang, Racine	2012-04-08
DUCHARME, Marcel André	1405, rue Perreault Est, Rouyn-Noranda	2010-07-10
DUFORT, Charles	2500, boulevard Roland-Therrien, appartement 207, Longueuil	2012-05-18
DUMONT, Jean	5440, rue Sherbrooke Est, appartement 424, Montréal	2012-08-16
DUPLANTIE, Monique	11226, rue De Montigny, Montréal	2010-12-03
EDISON, Robert Charles	7140, rue des Érables, appartement 4, Montréal	2012-05-25
FAGAU, Daniel	3200, rue Joncas, Québec	2012-03-27
FAGNANT, Simon	30, rue Jeannotte, Sainte-Mélanie	2011-02-06
FERRARI, Julien	1357, rue des Mouettes, Longueuil	2012-05-29
FORGET, Jeannette	3095, rue Sherbrooke Est, Montréal	2010-05-20
FRÉGEAU, Gisèle	188, 16 ^e Avenue, Saint-Zotique	2012-03-02
GAGNÉ, Denise	1794, rue des Bouvreuils, Terrebonne	2010-06-23
GAGNON, Gertrude (Adrienne)	6779, rue Garnier, Montréal	2006-09-22
GAUTHIER, Geneviève	3210, avenue Forest Hill, Montréal	2009-12-12
GAUTHIER, Raymond	12232, rue Pasteur, Montréal	2012-06-13
GERVAIS, Denis	66, rue Bouthillier, appartement 36, Rosemère	2012-06-09
GIROUARD, Fernand	655, chemin du Sablon, appartement 304, Laval	2012-09-15
GIROUARD, Yves	5625, rue Bannantyne, Verdun	2011-06-23
GIUNTA (MARTIN), Angela (Angeline)	2, rue Boileau, appartement 21, Vaudreuil-Dorion	2011-09-17
GODREAU (NYIRI), Jacqueline	10997, avenue Bellevois, Montréal-Nord	2010-02-06
GOSSELIN, France	264, rue Marceau, Sainte-Thérèse	2010-11-27
Goyette, Nicole	771, rue Principale, Saint-Liguori	2010-08-08
GRAVEL, Pierrette	3315, boulevard Gouin Est, appartement 46, Montréal-Nord	2011-09-27
GROLEAU, Ghislain	3151, rue Dufresne, Longueuil	2007-01-21
GUÉVREMONT, Danielle	4871, rue Boisclair, Notre-Dame-du-Mont-Carmel	2012-03-27
GUINARD, Murielle	260, rue Willibrord, Verdun	2010-08-17
HAMEL, Denis	809, rue Maclaren Est, appartement 2, Gatineau	2011-01-16
HÉON, Paul-Émile	400, avenue Proulx, appartement 203, Québec	2010-05-21
HOULE, Alain	Adresse inconnue, introuvable	2012-08-18
HOULE, Lionel	119, rue Principale, Saint-André	2012-04-28
HURDLE, Steeve	81, rue King Ouest, appartement 302, Sherbrooke	2012-05-20
KARAM, René	7650, rue Lespinois, appartement 716, Saint-Léonard	2012-06-07
KAUFMAN, Claire	111, avenue Windsor, appartement 1, Lachine	2010-11-13
LABRIE, Denise	25, rue de Belgrade Est, appartement 16, Laval	2010-08-15
LAMOUREUX, Jules	323, rue Bédard, Lachute	2010-12-16
LANGLOIS, Jean-Claude	3600, rue Sherbrooke Est, appartement 32, Montréal	2012-03-05
LANGLOIS, Roger Joseph	177, rue Lajeunesse, Saint-Colomban	2012-05-15
LAPLANTE, Gilles	1218a, rue McManamy, appartement 6, Sherbrooke	2011-07-22
LAVOIE, Hugo	625b, chemin de Rivière-Verte, Saint-Antoine	2012-02-19
LAVOIE, Sébastien	490, rue Principale, Petite-Rivière-Saint-François	2012-08-29
LEBEL, Paul	150, 103 ^e Avenue, appartement 455, Saint-Jérôme	2010-08-28
LEBLANC, Marc	1854, boulevard Desmarchais, Montréal	2010-10-31
LEBRUN, Jean	36, rue Saint-Pierre, Magog	2012-04-10
LECLERC, Henri	4954, rue Clément-Lockquell, Saint-Augustin-de-Desmaures	2011-01-22
LEMAY, Marthe	564, rue Chopin, Dolbeau-Mistassini	2011-10-29
LEMELIN, Jean Paul	5653, rue Eadie, appartement B, Montréal	2012-04-23
LEMIRE, Jean-Pierre	5890, avenue Banville, appartement 13, Québec	2009-11-24
LICHTENAUER, Peter	346, chemin Priest, Sutton	2012-08-03
MACFARLANE, Peter	6201, rue Sherbrooke Ouest, appartement 206, Montréal	2010-04-03
MAIN, Bertrand	4255, avenue Papineau, Montréal	2010-07-24
MAINVILLE (LORNE), Laurent	1869, rue Saint-Julien, Val-d'Or	2010-01-31
MALTAIS, Guy	22, rue Lagassé, appartement 3, Salaberry-de-Valleyfield	2010-05-14
MARCHAND, Olivette	80, rue Saint-Luc, appartement 204, Québec	2011-11-21
MARCOTTE, Denis	133, rue Édouard-Roy, appartement A, L'Assomption	2009-12-23
MARTEL, Jean-Guy	20, rue Sainte-Ursule, appartement 35, Québec	2010-05-13
MARTEL, Mathieu	126, avenue du Sentier, Saint-Raymond	2012-08-06
MASSÉ, Claude	2601, chemin de la Canadière, Québec	2010-05-11
MASSÉ, Pierre	11356, rue Sainte-Catherine Est, appartement 1, Montréal-Est	2012-03-27
MASSÉ, Thérèse	1451, rue Dorion, appartement 4, Montréal	2011-09-04
MASSICOTTE, Rénéald	645, rue Bonaventure, Trois-Rivières	2012-05-29
MEEHAN, Martin Edwin	7800, boulevard de Châteaufort, appartement 402, Anjou	2012-08-25
MÉNARD, Patrick	147, rue Montcalm, Saint-Jean-sur-Richelieu	2010-08-30
MERCIER, Gaétan	3875, rue du Fort-Rolland, appartement 2, Lachine	2010-07-22
MONTREUIL, Henriette	2202, boulevard Royal, Shawinigan	2012-10-28
MOREAU, Renald	288, rue Gillespie, Sherbrooke	2010-05-11
MORNEAU, Sylvain	899b, rue Principale, Rougemont	2011-02-13
NEMIROFF, Irving	3555, chemin de la Côte-des-Neiges, appartement 801, Montréal	2011-08-24
NORMAND, Yves	10457, avenue de l'Esplanade, Montréal	2012-07-12
NORMANDIN, Normand	3433, rue Durocher, appartement A, Montréal	2012-01-10
OUELLET (OUELLETTE), Jeannette	15, rue des Roseaies, appartement 4, Saint-Eugène-de-L'Islet	2012-05-31
OUELLET, Marcel	3760, rue Sainte-Catherine Est, appartement 607, Montréal	2010-11-13
PATENAUDE, Huguette	115, rue de Versailles, Repentigny	2010-02-23
PELCHAT, Aline	103, rue des Oblats Est, Rouyn-Noranda	2010-03-18
POITRAS, Louis	1840, rue Latour, appartement 1, Saint-Hubert	2010-06-05
POITRAS, Mearald	333, rue Querbes, appartement 3L, Vaudreuil-Dorion	2012-07-24
POLIQUIN, Louiselle	1850, chemin du Sault, appartement 402, Saint-Romuald	2012-04-06
POULIN (OUELLET), Liliane	10, avenue Cadillac, appartement 10, Baie-Comeau	2010-02-07
PRIEUR, Claude	101, rue Sainte-Foy, Berthierville	2012-04-14
PROULX, Jean-Paul	449, chemin Duchénier, Saint-Narcisse-de-Rimouski	2012-04-19

Par ailleurs, vous pourriez être approché par un *chercheur d'héritier* (personne ou entreprise dont l'activité consiste à trouver des personnes qui ont droit à un héritage). Sachez qu'un *chercheur d'héritier* peut exiger des honoraires élevés, que vous devez parfois payer avant même d'accéder aux renseignements préliminaires concernant l'héritage. Notez que nous ne sommes aucunement responsables des frais que vous pourriez engager auprès d'un *chercheur d'héritier*.

Nous remettons les biens administrés aux propriétaires et aux ayants droit qui se manifesteront dans les délais prescrits. Notez que pour réclamer une succession, tout héritier ou ayant droit dispose, en principe, d'un délai de dix ans à compter de la date d'ouverture de la succession. Pour tout autre bien, le délai de réclamation est illimité, sauf dans le cas des sommes inférieures à 500 \$. Pour ces dernières, le droit de réclamation est limité à dix ans à compter de leur remise au ministre des Finances.

Nous agissons conformément aux dispositions de l'article 16 de la Loi sur les biens non réclamés et de l'article 699 du Code civil du Québec.

Note: Les appellations, les dénominations ou les noms figurant dans les listes publiées dans cet avis sont écrits comme ils nous ont été transmis.

RIVARD, Luc	1798, rue De Champlain, Montréal	2012-09-08
RODRIGUE, Jean	5485, boulevard de l'Ornière, Québec	2010-02-16
ROY (CONROY), Adrienne	756, 16 ^e Rang Est, Villeroy	2012-06-16
SEERS, Annette	75, rue Saint-Georges, Drummondville	2011-03-17
SMITH, Claude	19, rue Royale, Blainville	2010-05-07
ST-GERMAIN, Maurice	1396, rue Nielsen, Saint-Hubert	2012-10-18
ST-PIERRE, Denis	11810, rue Notre-Dame Est, Pointe-aux-Trembles	2012-06-12
ST-PIERRE, Denis	1569, avenue Frontenac, appartement 9A, Shawinigan	2009-05-28
ST-PIERRE, Gabrielle	234, rue Saint-Vincent, Sainte-Agathe-des-Monts	2011-09-23
TARDIF, Armande	320, place des Jonquilles, appartement 204, Sherbrooke	2012-07-15
TASSÉ, Réal	1544, rue des Musiciens, Saint-Adolphe-d'Howard	2012-06-30
THÉRIAULT, Antonio	55, rue Deschênes, appartement A, Sacré-Cœur	2012-05-09
THERRIEN, René	68, rue Laurier Est, appartement 5, Victoriaville	2012-09-14
THIBAUT, Gilles	1785, rue Kirouac, appartement 301, Longueuil	2012-03-30
THOMASSIAH, Leah	221, Kuujuaq, Kuujuaq	2010-02-04
TREMBLAY, Albert	2410, rue Principale, Sainte-Élisabeth	2010-04-09
TREMBLAY, Daniel	14, rue Caron, Rouyn-Noranda	2012-05-11
TRUDEL, Richard	114, rue Majeau, L'Épiphanie	2010-04-11
WALKER, Ronald J.	11240, boulevard Lacordaire, Montréal-Nord	2010-12-26
WILLIAMS, Thérèse	8371, avenue De Chateaubriand, appartement 3, Montréal	2011-01-07

Biens situés au Québec dont les propriétaires ou leurs héritiers sont inconnus ou introuvables

Nom	Nature du bien
BÉDARD, Léo	Part d'héritage
BÉDARD, Lorette	Part d'héritage
BÉDARD, Robert	Part d'héritage
PÉLOQUIN, Daniel	Part d'héritage
SIMARD, Estelle	Part d'héritage

Biens des personnes morales dissoutes

9085-1403 QUÉBEC INC.	COMMISSARIAT AU CINÉMA ET À LA TÉLÉVISION DE QUÉBEC
9140-8955 QUÉBEC INC.	ENTREPRISE LASANI INC.
9146-6789 QUÉBEC INC.	LA FABRIQUE DE LA PAROISSE DE SAINT-CAMILLE
9188-0534 QUÉBEC INC.	LES PROJETS SOL-AIR INC.
9196-2951 QUÉBEC INC.	MAMMOET QUÉBEC INC.
9226-5107 QUÉBEC INC.	RUULT INTERNATIONAL INC.
9250-7029 QUÉBEC INC.	SERVICES TACTIQUE INTERNATIONAL INC.
9259-4399 QUÉBEC INC.	STAR REALTY COMPANY
ALIMENTS ORIGINAL DIVISION RELOAD INC.	
ASSOCIATION DES TERRAINS SANS BRUIT	

Avis de clôture d'inventaire

Conformément à l'article 795 du Code civil du Québec, prenez avis que nous agissons aux termes de l'article 698 du Code civil du Québec et que nous avons procédé à la clôture d'inventaire pour les successions suivantes :

Nom	Domicile	Date du décès
BARRETTE, Raymond	5205, rue Notre-Dame Ouest, Montréal	2008-03-01
BEAULIEU, Brigitte	770, rue Brien, Laval	2011-07-11
BÉLANGER DÜPUI, Aline	57, montée Levert, Ripon	2011-08-01
BERLAND, Guy Raymond	2538, rue De Chambly, Montréal	2010-06-03
BIBEAU, Fernand	17, rue Babin, Repentigny	2008-03-29
BLAIS, Benoit	27, rue Court, appartement 4, Granby	2008-05-29
BOIVIN, Marcel	4221, rue Lalonde, Mirabel	2011-08-11
CHARLAND, Jean-Guy	14000, rue Prince-Arthur, appartement 201, Pointe-aux-Trembles	2009-11-05
DESMARAIS, Isabelle	10, avenue Papineau, appartement 102, Candiac	2011-06-15
DISCALA, Pietro	5500, boulevard LaSalle, Verdun	2010-11-04
DROLET, Pierre	1721, rue Albertine, appartement 10, Saint-Romuald	2011-01-04
DUMAS, Alain	770, rue Frontenac, Malartic	2010-05-13
FORTIN, Gabriel	2529, boulevard Lévesque Est, Laval	2006-10-13
FULLUM, Roger	12369, rue Notre-Dame Est, Montréal	2011-09-21
GAGNON, Gertrude (Adrienne)	6779, rue Garnier, Montréal	2006-09-22
GAUTHIER, Gaston Marc	1489, avenue Saint-Joseph, Plessisville	2008-01-17
GODMAIRE, Françoise	1525, rue de L'Annonciation Nord, Rivière-Rouge	2006-12-27
GORDON, Ney Kingsley J.	80, rue Maple, Hudson	2010-05-23
GOSSELIN, Jacques	639, boulevard Adolphe-Chapleau, appartement 7, Bois-des-Fillion	2007-12-26
HUDON, Gaston	2475, rue Alexandra, appartement 406, Québec	2011-03-28
JOYER, Jean-Pierre	2290, boulevard Henri-Bourassa Est, appartement 33, Montréal	2011-03-27
LABRECQUE, Marcel	715, rue des Glacis, Québec	2006-07-09
LAPLANTE, Agnes	5655, rue Sherbrooke Est, Montréal	2008-03-11
LAPOINTE, Anne-Marie	11000, rue des Montagnards, Beauport	2009-03-26
LATOUCHE, Jean	1550, rue de la Pointe-aux-Lièvres, Québec	2005-08-27
LEBLANC, Réal	7496, rue de Belle-Rivière, Mirabel	2003-04-19
MARQUIS, Napoléon	800, avenue du Sanatorium, Mont-Joli	2007-05-23
MARTEL, Yvon	10952, rue Étienne-Desmarteaux, Mirabel	2008-01-22
MCGRATH, Patrick	1043, chemin Jacques-Cartier Sud, Stoneham-et-Tewkesbury	2010-11-01
MILLEUR, Prime	124, 4 ^e Avenue, appartement 211, Chibougamau	2009-01-08
MILLETTE, Bernard	175, rue Durand, Saint-Jérôme	2009-02-26
NADEAU, Daniel	689, 7 ^e Rang Ouest, Saint-Charles-Jarvis	2010-10-04
PAQUIN, André	100, boulevard de la Cité-des-Genies, Gatineau	2009-02-05
RAGOT, Etienne	475, rue Richard, Joliette	2006-11-28
RENAUD, Claude	756, 9 ^e Avenue, Lachine	2009-04-30
ROY, Charles Émile	450, montée des Seigneurs, appartement 110, Granby	2010-08-18
VALLIERES, Simone	2135, rue de la Terrasse-Cadieux, Québec	2007-05-04
YELLE, Robert	7325, rue Molson, Montréal	2009-01-15

Avis de fin de liquidation

Conformément à l'article 700 du Code civil du Québec, le ministre du Revenu du Québec donne avis qu'il a terminé la liquidation des successions mentionnées ci-dessous. Tout héritier ou ayant droit peut faire valoir ses droits auprès du ministre dans les dix ans suivant la date où son droit s'est ouvert.

Nom	Domicile	Date du décès	Reliquat
BEAUDET, Jean-Pierre	2408, rue du Télégraphiste, Charny	2004-09-07	17 762,51\$
BEAULIEU, Pierrette	260, boulevard Langelier, Québec	2006-02-08	8 325,04\$
BÉLANGER, Paul-Émile	7400, boulevard Saint-Michel, appartement 475, Montréal	2006-04-30	2 386,68\$
BENBARON (BRAKA), France	5725, avenue Victoria, Montréal	2005-08-16	11 970,10\$
BISSONNET (BISSONNETTE), Claude	150, rue Berlioz, appartement 113, Verdun	2006-08-19	6 786,31\$
BORDUAS, Yvette	3535, rue Hutchison, appartement 2, Montréal	2006-01-08	2 161,86\$
DAIGLE, François	74, rue Ambroise-Fafard, Baie-Saint-Paul	2007-09-27	7 410,57\$
GAUTHIER FONTAINE, Jeanne	9307, boulevard LaSalle, LaSalle	2000-03-27	85 143,28\$
KUPAY, Wacław	Adresse inconnue, introuvable	2009-08-27	42 085,12\$
LAQW, Bruce Patrick	2426, chemin Fulton, Mont-Royal	2004-09-24	5 288,19\$
MITSOPOULOS, Georges	6875, boulevard LaSalle, Verdun	2003-02-03	1 740,26\$
MORIN, Gérard	1050, rue Raymond-Casgrain, appartement 412, Québec	2005-04-28	5 832,91\$
ROSSIGNOL, Pierre	182, rue Baribeau, Gatineau	2005-01-08	9 045,93\$
ROYER, No			

LA
PRESSE

REER

1. ÉPARGNER ET INVESTIR



LIBERTÉ 65

UN RÊVE QUI S'ÉLOIGNE

On nous avait fait miroiter la « Liberté 55 ». À présent, même la Liberté 65 semble difficile à atteindre.



MARC TISON

Pour certains, ce sera même la Liberté 67.

Report de la prestation de la Sécurité de la vieillesse. Difficultés et retard à épargner. Faibles rendements. Effritement des régimes à prestations déterminées.

Les temps et les circonstances ont bien changé depuis les belles années où la publicité évoquait les plages du Sud, les voiliers, les terrains de golf et autres mirages de la retraite à 55 ans.

« Dans les années 90, les taux de rendement des placements en général, et dans les caisses de retraite en particulier, avaient été très positifs, rappelle Denis Latulippe, professeur titulaire et directeur de l'École d'actuariat de l'Université Laval. Sur le plan économique, le taux de chômage était encore élevé et le bassin de population, notamment chez les jeunes, était encore important. On était donc tenté de favoriser des retraites anticipées pour faire la place aux plus jeunes. »

Pour ceux qui profitaient d'un régime de retraite avec leur employeur, la retraite avant 60 ans était alors accessible.

Mais pour les travailleurs de la classe moyenne qui ne pouvaient compter que sur leurs seules épargnes, Liberté 55 n'a jamais été qu'un slogan accrocheur.

Daniel Laverdière, directeur de la planification financière chez Financière Banque Nationale, a fait l'exercice. Il suppose que de 30 à 65 ans, un travailleur verse dans son REER 18 %

de son revenu de 51 000 \$. Il applique un taux d'inflation de 2,25 % par année au salaire et aux dépenses. Le rendement des investissements se maintient à 5,75 %, soit 3,5 % au-dessus du taux d'inflation. Ce sont là les prémisses qui ont présidé à l'instauration du régime des REER par le gouvernement fédéral, qui estimait qu'un travailleur parviendrait ainsi à maintenir son niveau de vie durant sa retraite.

À ce strict régime, notre travailleur a accumulé 1,4 million à 65 ans. Un chiffre ahurissant? Sans doute, mais ses dépenses annuelles passent de 33 500 \$ à 30 ans à 100 000 \$ à 80 ans, sous le seul effet de l'inflation.

Au moment où la cloche de la Liberté 55 aurait dû sonner, il avait 611 000 \$ en banque. « Il manque 10 années d'épargne, souligne Daniel Laverdière. La courbe de ses épargnes aurait commencé à décliner à l'âge de 55 ans. La Liberté 55 était un rêve. Le gouvernement n'a jamais planifié qu'en épargnant 18 %, ça serait suffisant pour prendre sa retraite à 55 ans. »

M. Laverdière a compilé les rendements des différentes catégories d'actifs par période de 10 ans, depuis 1952. « Aujourd'hui, ajoutez-il, ce n'est plus 3,5 % qu'on obtient au-dessus de l'inflation, c'est peut-être 2,5 %, et même 1,5 %. »

Et surtout, rarissimes sont les contribuables de la classe moyenne qui épargnent 18 % de leurs revenus pendant 35 ans.

Les régimes publics eux-mêmes se durcissent. À la suite du budget fédéral de mars 2012, les contribuables nés à partir de février 1962 ne pourront toucher la PSV (Pension Sécurité Vieillesse) qu'à 67 ans.



ILLUSTRATION LA PRESSE

« Le signal fédéral n'est pas banal, mais il n'est pas à contre-courant, commente Denis Latulippe. Plusieurs sociétés ont fait de même. »

On attend la réplique de la Régie des rentes du Québec. Déjà, de nouvelles mesures incitent les travailleurs à retarder après 65 ans la demande de versement de la rente de la RRQ.

Bref, on peut dorénavant rêver à Liberté 67, au sable blond de la plage d'Oka et au tapis vert du minigolf voisin.

De nouvelles perspectives

Les temps changent, mais les travailleurs aussi. « Les gens qui arrivaient à la retraite en 1995 et ceux qui vont y arriver en 2015 sont radicalement différents, observe Denis Latulippe. La différence entre les deux, c'est la

Révolution tranquille. Les gens qui parvenaient à la retraite dans les années 90 n'avaient pas eu la chance d'avoir un accès aussi grand à l'éducation, ils avaient souvent occupé des emplois physiquement plus exigeants. »

La retraite tombait alors comme un couperet. « On travaillait à temps plein jusqu'à un vendredi donné à 17 h, et on était retraité à temps plein à partir du lundi suivant à 8 h. Ce qui est en train de changer, ce n'est plus juste l'âge de retraite, mais toute la transition du travail à la retraite. »

En raison de leur formation et de leur type d'emploi, les gens qui attendront l'âge de la retraite au cours des prochaines années seront plus enclins à prolonger leur carrière en tempérant son intensité... et les

employeurs, plus enclins à l'accepter.

« Il y a de moins en moins de jeunes pour prendre la relève et les employeurs n'ont pas le choix d'envisager une flexibilité accrue dans l'organisation du travail pour faire de la place aux travailleurs âgés, sachant qu'ils sont aussi mieux formés », souligne Denis Latulippe.

Par obligation financière peut-être, mais souvent par intérêt pour son travail, la retraite se prendra donc plus tard et plus graduellement. « Ce qui est beaucoup plus sain à bien des égards », estime-t-il.

Moins de stress, notamment.

Contre mauvaise fortune, bon cœur.

SUITE DU DOSSIER
À LIRE EN PAGES 12 À 15

Les médecins ont placé plus de 3,6 milliards de dollars tirés de leurs sociétés chez MD.

MD est la première et la seule société à offrir des stratégies de gestion globale du patrimoine exclusivement réservées aux médecins. Voilà pourquoi, en tant que client, vous ferez bien plus que cotiser à votre REER. Vous profiterez de véritables conseils stratégiques qui intègrent le savoir-faire de professionnels en placement de calibre mondial et une expertise en constitution en société, en conseils en placement privés, en assurance, en successions et fiducies, en services bancaires et plus encore.

Prenez rendez-vous dès aujourd'hui pour discuter de la gestion globale de votre patrimoine.

Adressez-vous à votre conseiller MD, ou composez le 1 877 877-3707 | md.amc.ca/gestionglobale

MD est un service réservé exclusivement aux membres de l'AMQ et de l'AMC.

Vous n'êtes pas membre? Composez le 1 800 363-3932.



Vous pouvez cotiser à votre REER.



Vous pouvez aussi établir une stratégie pour maximiser vos économies d'impôt en partageant vos placements entre REER et votre société.

SERVICES AUX MÉDECINS
COMPAGNIES DE L'AMC



Finances | Pratique | Mieux-être

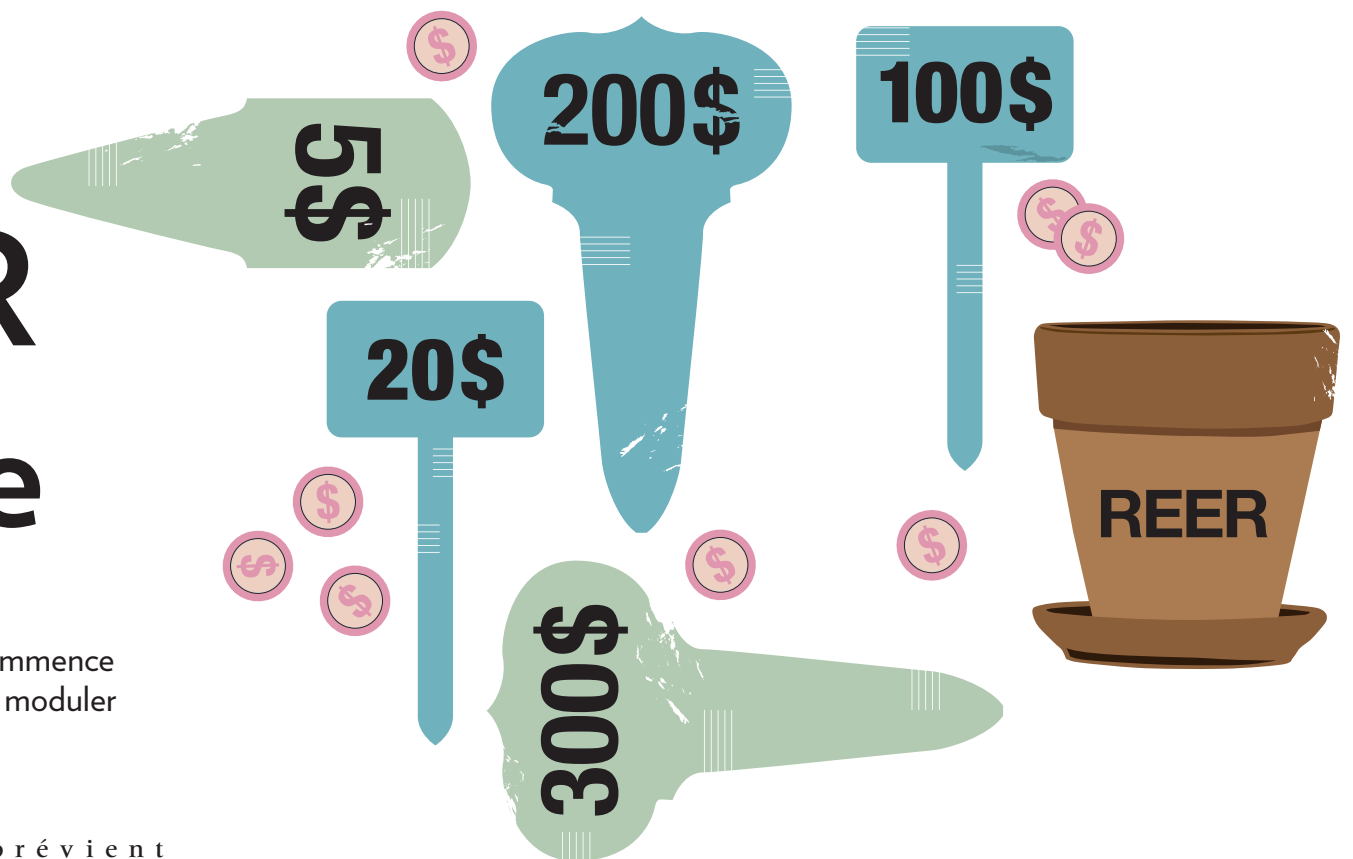
Vouée aux médecinsSM

md.amc.ca

Services aux médecins MD offre des produits et services financiers, les fonds communs de placement de la famille MD, des conseils en placement et des produits et services de gestion médicale par l'entremise du groupe d'entreprises MD. Pour une liste détaillée de ces entreprises, prière de visiter notre site à l'adresse md.amc.ca. La Société de fiducie privée MD offre des services de succession et de fiducie et est le gestionnaire des fonds collectifs de Conseils en placement privés MD. Sous réserve de l'approbation de crédit de la Banque Nationale du Canada. Les produits bancaires sont offerts par la Succursale Partenariats de la Banque Nationale du Canada dans le cadre d'une relation avec Gestion MD limitée. SMMarque de commerce de l'Association médicale canadienne utilisée sous licence.

REER 1 ÉPARGNER ET INVESTIR

Moduler son REER selon l'âge



Quand la cigale devient fourmi et qu'elle commence à faire des économies, elle doit apprendre à moduler ses REER selon les différents âges de la vie. Et selon sa tolérance personnelle au risque.

GUY PAQUIN
COLLABORATION SPÉCIALE

Vers 30 ans, quand on commence à garnir son REER, on peut être porté à chercher du rendement à tout prix. «Le portefeuille typique à cet âge est en effet une proportion de 70 % de fonds d'actions et de 30 % d'obligations, dit Josée Laframboise, planificatrice financière pour le Groupe financier BMO. C'est le portefeuille de croissance typique. Historiquement, le bloc d'actions rapporte en moyenne 7 % de rendement sur 10 ans.»

Mais, prévient M^{me} Laframboise, «si vous avez l'intention de transformer votre REER en Régime d'accès à la propriété (RAP) pour acheter votre première demeure, allez-y doucement avec les actions: elles fluctuent énormément et pourraient ne pas avoir le niveau financier voulu au moment de l'achat. Si vous jouez la stratégie REER-RAP, je vous conseille un portefeuille plus équilibré.»

Cette stratégie est de plus en plus populaire, comme le rapporte Kathleen Wolfe, planificatrice financière à la

Banque Royale. «Des changements récents aux règles hypothécaires expliquent cela. On est incité à épargner davantage pour la première demeure depuis qu'on sait qu'avec un petit dépôt initial et des taux d'intérêt hypothécaires maximaux, on n'a plus que 25 ans pour rembourser l'hypothèque. Devant ces nouvelles

conditions, deux répliques: économiser davantage avant d'acquérir (un plus gros REER-RAP) et, de grâce, acheter une moins grosse maison!»

D'autres éviteraient même le REER au début de la carrière d'épargnant. Daniel Laverdière, directeur principal, planification financière à la Banque Nationale,

explique: «Vers l'âge de 30 ans, on a bien des obligations financières avec l'hypothèque, le remboursement des prêts étudiants, etc. On en est à ses premiers emplois. On a encore à faire ses preuves et il y a toujours le risque de perdre son emploi. Je conseille de commencer avec un CELI. Si un malheur arrive, on peut puiser là-dedans sans encourir les pénalités fiscales liées au retrait d'un REER. Et puis, je ferais attention avec l'actionnariat. Il y a des jeunes qui résistent mal aux aléas de la Bourse. C'est le moment d'acquérir des connaissances en placement. Après, on peut accélérer les rendements.»

La famille

Pour Hélène Paradis, conseillère en placement chez TD Waterhouse, il y a deux étapes au départ de la course REER. «Il y a le jeune célibataire, puis le jeune couple. Le célibataire devrait mettre au moins 10 % de son revenu de côté dans un REER en pensant à la stratégie RAP d'ici 5 à 10 ans, quand il vivra en couple. Pour ça, il faut un portefeuille équilibré: 30 % d'actions à dividendes et le reste en obligations.»

«Quand on a deux salaires et acquis la demeure, vers 40 ans, c'est le moment d'aller à fond dans le REER. On fait ses remboursements RAP et on augmente la pondération à risque pour chercher les hauts rendements.»

Jean-François Deschênes, planificateur financier à la Banque Royale, aime mieux

«Si vous avez l'intention de transformer votre REER en Régime d'accès à la propriété (RAP) pour acheter votre première demeure, allez-y doucement avec les actions.»

— Josée Laframboise,
planificatrice financière pour BMO

parler «d'accélérer doucement» le virage vers le rendement et le risque. «D'après mon expérience, la majorité des clients qui se sont orientés vers des portefeuilles à forte croissance n'ont pas obtenu de rendements vraiment supérieurs à ceux qui ont opté pour des placements équilibrés.»

Préparer le décaissement

À l'étape suivante, vers 50 ou 55 ans, d'après nos experts, c'est le moment de prévoir l'atterrissage, le décaissement éventuel du REER. «On peut être tenté de continuer à fond la caisse dans le REER, constate Jean-François Deschênes. Mais on ferait bien de considérer son taux d'imposition. Certains hauts salariés devraient rechercher des sources éventuelles de revenus retraite moins imposables. Les CELI et les comptes de placements hors REER produiront des sommes non imposables à la retraite, contrairement au REER.»

Et puis, avec un peu de chance, de santé et beaucoup de discipline, vient la récompense: la retraite paisible.



8 PRODUITS D'ÉPARGNE FLEXIBLES ET SÛRS

APPELEZ-NOUS POUR EN SAVOIR PLUS

1 800 463-5229 | www.epq.gouv.qc.ca

Du lundi au vendredi de 8 h à 20 h
et les samedis de février de 10 h à 16 h

ÉPARGNE PLACEMENTS QUÉBEC VOTRE REER GARANTI À 100%

BONI DE **1%**

LA PREMIÈRE ANNÉE
POUR LES NOUVEAUX FONDS
REER, FERR, CRI ET FRV
INVESTIS EN OBLIGATIONS

Épargne Placements
Québec

Les multiples possibilités du REER

DIDIER BERT
COLLABORATION SPÉCIALE

Le REER est un outil destiné à reporter la taxation des revenus, habituellement en vue de la retraite. À ce titre, il peut être utilisé pour satisfaire des besoins personnels particuliers.

Q Peut-on cotiser sans déclarer?

R Un épargnant peut très bien alimenter son REER sans déclarer sa cotisation. C'est dans son intérêt s'il prévoit améliorer ses revenus durant les années à venir. Il attendra alors cette année faste pour déclarer son versement. Comme son taux d'imposition sera plus élevé, il profitera d'un report d'impôt supérieur. C'est une manière d'optimiser fiscalement ses droits de cotisation.

Q Ai-je le droit d'alimenter le REER de mon conjoint?

R Avec la possibilité de fractionner les revenus de retraite, les couples pensent moins à utiliser la cotisation au REER du conjoint. Pourtant, cette option permet au conjoint cotisant de bénéficier immédiatement d'un



allègement de ses impôts. Ce qui est pris n'est plus à prendre: l'épargnant prend une forme d'assurance contre de futurs changements des lois fiscales.

Aussi, si le conjoint cotisant est le plus jeune du couple, il donne les moyens à son partenaire de prendre sa retraite sans attendre. Si le conjoint cotisant est le plus âgé, et même s'il a plus de 71 ans, il peut effectuer des versements sur le REER de son conjoint tant que le bénéficiaire a moins de 71 ans.

Q Qu'arrive-t-il si je retire de l'argent de mon REER avant la retraite?

R La cotisation au REER permet de reporter l'impôt jusqu'à la retraite, c'est-à-dire une période durant laquelle les revenus sont habituellement inférieurs à ceux reçus durant la vie active. Mais l'épargnant peut envisager d'effectuer des retraits sur son REER si ses revenus de retraite s'annoncent supérieurs à ses revenus présents. C'est le cas s'il prend une année sabbatique durant sa vie

active, par exemple. Son retrait sera alors ajouté à ses revenus de l'année. Mais comme ceux-ci sont faibles ou nuls, l'argent retiré sera moins taxé que si l'épargnant avait attendu sa retraite. Son institution financière pourra cependant lui facturer des frais de retrait.

Q Y a-t-il des avantages à autogérer mon REER?

R L'épargnant peut prendre en main lui-même son REER, en y incluant des placements qui y sont admissibles.

Il évitera ainsi des frais de gestion et bénéficiera de frais de transactions moindres, notamment en utilisant les services de firmes de courtage direct. Il devra déboursier des frais annuels pour utiliser ces services. L'épargnant autonome devrait cependant éviter de rester isolé: il n'y a rien de tel qu'une discussion avec ses pairs ou avec un conseiller financier pour prendre du recul sur sa stratégie d'investissement!

Q Puis-je utiliser mon REER pour acheter une maison?

R Avec le Régime d'accès à la propriété (RAP), l'épargnant qui achète sa première maison a le droit de retirer jusqu'à 25 000\$ de son REER, sans être imposé sur ce retrait. Avec un conjoint admissible, c'est un total de 50 000\$ que le couple peut investir dans l'achat de son logement. Le retrait du REER devra être remboursé au bout de 15 ans, mais les remboursements devront avoir commencé au plus tard 2 ans et 60 jours après la fin de l'année du retrait. Cela permet d'économiser des intérêts sur l'emprunt hypothécaire, sans perdre le bénéfice du REER.

RVER Construire une épargne- retraite autrement

MARTIN PRIMEAU
COLLABORATION SPÉCIALE

Les Québécois auront bientôt à inclure un nouvel acronyme à leur lexique comptable. Le RVER, ou Régime volontaire d'épargne-retraite, deviendra pour près de deux millions d'entre eux un outil d'épargne important en vue de la retraite.

Il leur faudra toutefois attendre quelques mois avant de cotiser une première fois au nouveau régime. Prévu à l'origine pour janvier 2013, le lancement du RVER est désormais remis au printemps. Ses dispositions exactes sont aussi sujettes à changement. Elles seront adaptées selon les recommandations d'un comité d'experts présidé par Alban D'Amours. Ce comité a pour mission de revoir le système de retraite des Québécois. Le dépôt du rapport de ce groupe est prévu pour cet hiver.

Dans sa forme initiale, le RVER cherchait à donner aux travailleurs autonomes et aux employés de petites entreprises un accès à un régime d'épargne-retraite. À terme, chaque entreprise de cinq employés et plus devait l'imposer à ses employés à un taux de cotisation préétabli, mais avec une possibilité de retrait du régime pour chaque employé. «Initialement, il était prévu que les employeurs aient jusqu'en janvier 2015 pour se plier aux exigences, explique Sophie Sylvain, planificatrice financière chez Desjardins. L'obligation de l'employeur se limitait seulement à mettre en place le RVER, sans être forcé de cotiser lui-même au régime de son employé.»

Selon elle, la vitesse à laquelle le RVER sera implanté dans les entreprises dépendra de la perception qu'en auront les dirigeants d'entreprises. «Au départ, le RVER était vu de façon négative par les employeurs parce qu'on croyait qu'il allait être lourd à implanter, rappelle-t-elle. Tout dépendra comment on le leur présentera.»

L'année 2013 devrait accueillir aussi un pendant canadien au RVER, le Régime de pension collectif (RPC) fédéral, qui est toujours à l'étape du projet de loi. Au Québec, ce nouveau régime ne concernera que les employés d'entreprises relevant du fédéral, selon Sophie Sylvain.

**UNE SOLUTION
BIEN PENSÉE
POUR PIERRE**

Lussier

INVESTISSEUR EXIGEANT

**LES PORTEFEUILLES
CHORUS II**
UNE OCCASION À SAISIR MAINTENANT

Les portefeuilles Chorus II de Desjardins vous offrent une gestion dynamique pour profiter des opportunités des marchés boursiers et obligataires.

desjardins.com/chorus

Desjardins
Gestion de patrimoine

Coopérer pour créer l'avenir

Les Fonds Desjardins sont offerts par Desjardins Cabinet de services financiers inc., un courtier en épargne collective appartenant au Mouvement Desjardins. Les Fonds Desjardins ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur. Un placement dans un organisme de placement collectif peut donner lieu à des frais de courtage, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus simplifié avant d'investir. Investissement minimal requis de 100 000 \$.

REER 1 ÉPARGNER ET INVESTIR

QUESTIONS DE LECTEURS

Épargner quand on est étudiant

« Pour un étudiant, quelle est la meilleure option : CELI ou REER ? Qu'est-ce qui est le plus avantageux ? »

— Mathieu

« Je suis étudiant et désire mettre de l'argent de côté en vue de projets à moyen terme. Quel compte privilégier ? »

— Gabriel

« En tant qu'étudiante universitaire dont les cours d'économie au secondaire semblent bien loin, que devrais-je savoir pour bien préparer mon avenir ? Où investir ? Quels comptes me créer ? »

— Alex



MARC TISON

Révisons nos leçons : faisons d'abord l'ABC du REER et du CELI.

Le REER (Régime enregistré d'épargne-retraite) vise à constituer des épargnes de retraite. Il consiste à reporter à la retraite les impôts payables sur les sommes cotisées et sur les revenus de placement qu'elles génèrent. C'est pourquoi le fisc accorde une déduction d'impôt au moment où ces sommes sont cotisées. Corollaire, il imposera les retraits du REER.

Pour sa part, le CELI (Compte d'épargne libre d'impôt) veut encourager l'épargne tout usage : chaque année, tout contribuable d'au moins 18 ans se voit accorder la possibilité d'investir environ 5000 \$ dans le cadre d'un CELI, où les rendements de ses placements ne seront pas soumis à l'impôt. Aucune déduction n'est accordée sur les sommes déposées, mais aucun impôt ne s'applique aux retraits. Les sommes retirées du CELI peuvent y être retournées sans pénalité dès l'année suivante.

« En raison de la déduction fiscale qu'il va donner, le

REER m'apparaît supérieur au CELI pour un travailleur qui gagne un revenu moyen, relève Martin Dupras, président de la firme ConFor financiers. Mais les étudiants comme Mathieu, Gabriel ou Alex ont probablement accumulé très peu de droits de cotisation au REER. » Et même s'ils avaient quelque épargne à y verser, leurs fai-

L'étudiant pourrait toujours cotiser à son REER dès maintenant et ne demander la déduction fiscale que lorsqu'il entrera sur le marché du travail.

bles revenus annuels ne leur procureraient sans doute que des crédits d'impôt dérisoires.

Déterminer le projet

Il faut savoir à quoi sont destinées les sommes épargnées : préparer l'achat d'une future propriété ? Acheter une voiture ? « Selon la raison

pour laquelle ils épargnent, on pourra choisir le meilleur des véhicules. » Véhicules de placement, bien sûr.

Si le projet ne concerne ni la retraite ni une propriété, le CELI sera le meilleur outil. Il permettra d'épargner à l'abri du fisc et de faire des retraits sans contraintes ni impôts au moment approprié.

S'il s'agit d'accumuler la mise de fonds pour l'achat éventuel d'une première résidence, l'étudiant pourrait constituer d'abord un coussin de sécurité dans un CELI. Quand il commencera à travailler à temps plein, il pourra transférer une somme dans son REER, qui lui procurera alors une déduction fiscale utile. Il utilisera le RAP au moment de l'achat.

L'étudiant pourrait toujours cotiser à son REER dès maintenant, et ne demander la déduction fiscale que lorsqu'il entrera sur le marché du travail avec un salaire conséquent.

« Mais avec la création du CELI, cette stratégie présente moins d'intérêt », soutient Martin Dupras. Si un coup dur survient dans l'intervalle, un retrait du CELI est plus aisé et moins coûteux.

C'est principalement l'échéance du projet qui déterminera le type de placement à privilégier.

« S'ils veulent constituer un coussin de sécurité à brève échéance ou acheter une maison dans deux à cinq ans, je choisirais un placement relativement prudent », indique-t-il.

À titre d'exemple, il cite des fonds équilibrés « assez

pondérés en obligations », des dépôts garantis ou le marché monétaire. Le rendement est mince, mais pour des projets à court terme, c'est la sécurité du capital qui prime.

« Si, par miracle incroyable, ils sont déjà interpellés par la retraite, on pourrait alors opter pour des placements davantage axés vers les marchés financiers. »



PHOTO EDOUARD PLANTE-FRÉCHETTE, ARCHIVES LA PRESSE

Les étudiants doivent choisir leur véhicule de placement en fonction de la raison pour laquelle ils épargnent, selon Martin Dupras, président de la firme ConFor financiers.

Les jeunes tardent à investir dans leur retraite

GUY PAQUIN
COLLABORATION SPÉCIALE

Non seulement les jeunes Québécois n'ont pas de REER, mais ils ne veulent ni épargner ni planifier en prévision de leur retraite. Selon un sondage commandé par Question Retraite à la maison SOM, 37 % des jeunes de 25 à 34 ans ne possèdent aucun produit d'épargne, que ce soit le REER, le CELI ou autre.

Quand on va plus bas dans l'échelle des âges, chez les 25 à 29 ans, la proportion monte à 56 %. À peu près la même proportion de ces jeunes adultes avoue ne rien connaître aux placements. La moitié déclare même qu'elle ne veut rien en savoir !

Ne pensez pas que cette attitude n'a pas d'effets à long terme. Le même sondage révèle que 21 % des Québécois commencent à épargner moins de 5 ans avant leur retraite. Des anciens jeunes qui se sont réveillés un peu tard... Toujours selon ce

sondage, les deux tiers des retraités québécois regrettent de ne pas avoir épargné plus tôt dans la vie et 56 % disent que s'ils pouvaient revenir 10 ans en arrière, ils épargneraient davantage.

Qu'est-ce qui explique que, malgré des effets négatifs ressentis à la retraite, les jeunes

« Nos jeunes sont trop sollicités par le crédit à la consommation et les faibles taux d'intérêt. »

— Jocelyne Houle-LeSarge, présidente de Question Retraite.

aient toujours cette attitude d'évitement par rapport à l'épargne-retraite ?

« D'abord la frénésie de la consommation, répond Jocelyne Houle-LeSarge, présidente de Question Retraite. Nos jeunes sont trop sollicités par le crédit à la consommation et les faibles taux d'intérêt. Je pense aussi qu'il y a

un vent de découragement. Ils voient les caisses de retraite d'État – la Régie des rentes du Québec pour ne pas la citer – menacées de ne pas répondre à leurs besoins quand ils seront plus vieux. Ils voient l'âge de l'accès à la Sécurité de la vieillesse repoussé. Alors, ils se disent qu'il vaut

mieux profiter de la vie maintenant et au diable l'épargne !

« Pour être juste, je pense aussi qu'il y a cette incapacité de se voir vieux, typique des jeunes dans la vingtaine. Puis, hormis la consommation de pur plaisir, il y a certainement le fait que leurs obligations financières sont très lourdes à cet

âge-là. Et, un dernier point : les parents. Notre sondage montre que pour 7 jeunes sur 10, l'influence prédominante quant aux habitudes financières est l'influence parentale, devant celle du conjoint ou de l'aisance relative de sa famille. »

Un mea-culpa

L'industrie des produits financiers, elle, fait son mea culpa. « Nous les avons négligés, avoue Hélène Simard, conseillère jeunesse à la Caisse Desjardins Richelieu-Saint-Mathias. Nous ne les avons placés dans notre ligne de mire que depuis trois ans, chez Desjardins. Mais nous faisons de gros efforts maintenant. »

Même son de cloche à la Banque Royale. « On n'a pas su les informer ni piquer leur curiosité, reconnaît Kathleen Wolfe, planificatrice financière. Mais nous avons pris le virage et nous les abordons systématiquement au comptoir même maintenant. »

Et ça marche ? « Je conseille personnellement 1600 jeunes de 18 à 30 ans, déclare Hélène Simard. Leur démarche préférée quant à l'épargne est l'accès à la propriété. Ils ne veulent plus aller en appartement parce que c'est trop cher. Quand je leur explique le fonctionnement du couple REER-RAP (Régime d'accession à la propriété), ils mordent. La semaine dernière, j'en ai eu trois, de 21, 23 et 24 ans respectivement, qui se sont achetés de beaux petits condos entre 78 000 et 146 000 \$. Ils ont fait une mise de fonds minimale et ont acquitté la taxe de bienvenue (droits de mutation). Ils sont chez eux. »

Ce pas dans la bonne direction est encore trop rare, selon M^{me} Wolfe. « Chez les moins de 34 ans, la combinaison REER-RAP n'est utilisée que par 6 % d'entre eux. » Les institutions financières ont encore du pain sur la planche. Les parents aussi.

Le b.a.-ba des régimes complémentaires

DIDIER BERT
COLLABORATION SPÉCIALE

Votre revenu de retraite sera composé des rentes versées par l'État, du produit de votre épargne personnelle et des versements de votre régime complémentaire... si vous faites partie de la minorité qui en bénéficie. Or, de moins en moins de Québécois sont concernés. En 2010, 36 % des travailleurs participaient à un tel régime offert par leur employeur, selon des chiffres fournis par la Régie des rentes du Québec (RRQ). C'est 2 % de moins que l'année précédente.

Non seulement ces régimes complémentaires profitent à moins de travailleurs, mais leurs retombées deviennent plus incertaines pour les futurs retraités. En effet, de plus en plus d'employeurs remplacent leur régime à

prestations déterminées par un régime à cotisations déterminées, qui permet de limiter strictement leur participation financière.

Régimes à cotisations déterminées

Quand les cotisations sont déterminées, l'employeur connaît avec certitude ce que lui coûtera le régime. L'entreprise s'engage uniquement à verser une certaine somme d'argent à la caisse du régime. Dès l'embauche d'un salarié, l'employeur peut donc connaître ce que le régime lui coûtera quand le travailleur atteindra l'âge de la retraite.

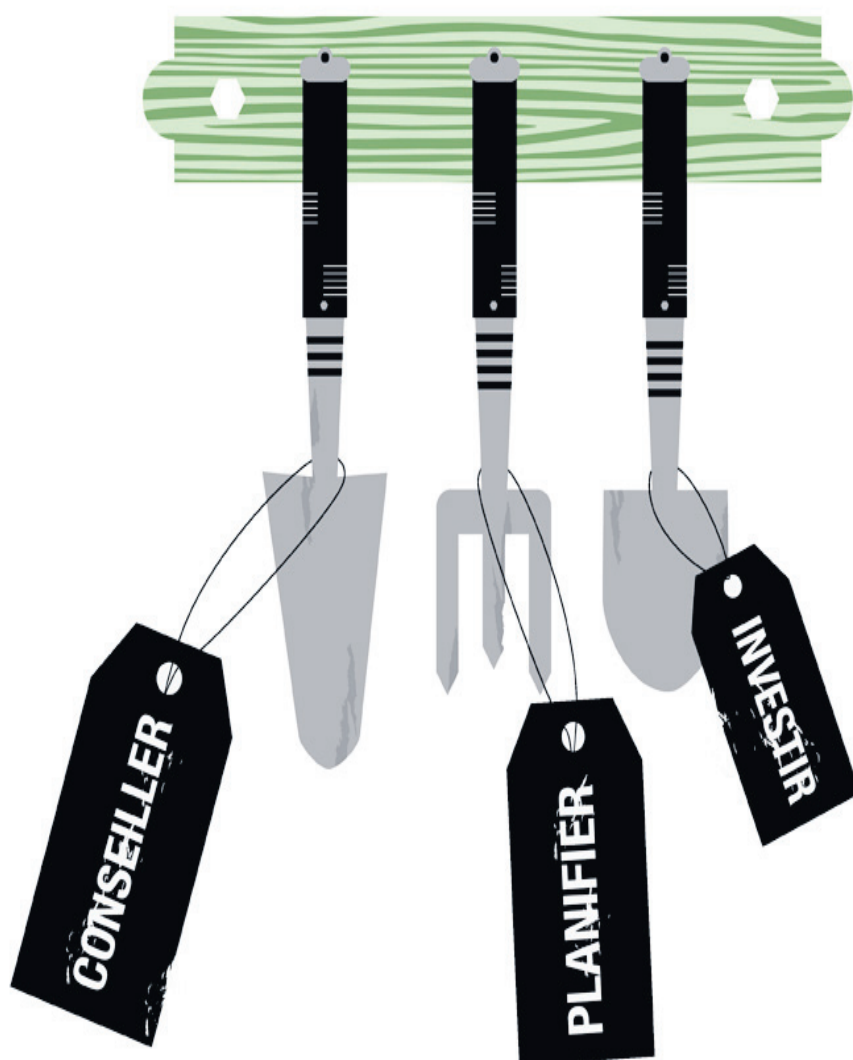
De son côté, l'employé ne sait pas combien il recevra une fois à la retraite. Ses revenus dépendront de la performance des placements financiers sélectionnés par le régime.

Régimes à prestations déterminées

À l'inverse, un régime à prestations déterminées accorde à l'employé un revenu de retraite fixé à l'avance, indexé ou non sur l'évolution du coût de la

vie. Dans ce cas, l'incertitude pèse sur l'employeur, qui ne peut pas connaître le coût total du régime pour ses finances. Le moment venu, l'entreprise devra donc assumer son engagement si les placements

financiers ne se révèlent pas aussi profitables que prévu. Concrètement, l'employeur devra alimenter la caisse du régime pour lui donner les moyens de verser les pensions de retraite attendues.



COMMENT TIRER PROFIT DE SON RÉGIME COMPLÉMENTAIRE

Connaître son régime

En premier lieu, l'employé doit savoir si son régime est à prestations déterminées ou à cotisations déterminées. Il saura ainsi si son revenu de retraite est garanti ou non. Le travailleur doit également savoir sur quels placements s'adosse son régime complémentaire. « Demandez à votre employeur de vous diriger vers le service approprié, qui vous donnera la composition du portefeuille et le type de risque », conseille Jamal Khalil, Directeur des ventes, Produits de placement chez BMO Banque de Montréal. « Il est important de savoir si le régime s'appuie sur les actions de l'entreprise ou sur une variété de valeurs », explique-t-il.

Équilibrer son épargne pour la retraite

Compte tenu de ces informations, le travailleur doit alors vérifier que le régime complémentaire correspond à ses besoins personnels. Il pourra ensuite rééquilibrer son épargne personnelle en fonction des perspectives de gains et du niveau de risque. Dans le cas d'un jeune travailleur dont le régime complémentaire s'appuie sur des placements peu risqués, donc peu rémunérateurs, l'épargne personnelle peut être orientée vers des investissements plus risqués avec une espérance de gains supérieurs. Le travailleur a du temps devant lui pour reconstituer son capital si ses investissements se révèlent décevants. Prenons l'exemple inverse. L'employé approche de l'âge de la retraite, et le régime complémentaire connaît des perspectives incertaines pour diverses raisons. Le régime s'aventure dans des placements risqués, ou l'entreprise est en mauvaise santé financière, menaçant la solvabilité du système. Dans ce cas, l'employé prochainement retraité devrait se protéger contre ces risques élevés. Pour cela, il peut orienter son épargne personnelle vers des placements sûrs. En effet, si les choses tournaient mal pour le régime complémentaire, le travailleur n'aurait pas le temps de faire de nouvelles réserves. L'employé recevrait alors un revenu de retraite moins élevé... ou bien il devrait reporter son départ à la retraite.

- Didier Bert, collaboration spéciale



FRED LACHANCE A FAIT CONFIANCE À SON CHIEN ET VAUT MAINTENANT 45 MILLIONS \$ VOUS ? QUELLE SERA VOTRE IDÉE INGÉNIEUSE POUR BÂTIR VOTRE CAPITAL RETRAITE ?

En voici une. Bien que tout le monde n'ait pas la chance d'avoir la fameuse idée qui fera la différence, à titre d'ingénieur, de diplômé en génie ou d'un membre de la famille, vous avez le rare privilège de profiter de nos REER. Chez FÉRIQUE, nous croyons que tout le monde peut amasser beaucoup avec peu - avec de bons conseils. Nous sommes une société financière **sans but lucratif**, ce qui nous permet de vous offrir des produits de qualité dont les frais de gestion sont parmi les plus bas au Canada. De plus, nos Fonds ne comportent aucuns frais d'administration additionnels, aucuns frais d'entrée ou de sortie, aucuns frais de transfert ni commissions, et nous offrons des services-conseils personnalisés sans frais supplémentaires. Cette année, investissez dans vos propres intérêts au moyen d'un REER FÉRIQUE. **Les Fonds FÉRIQUE : il y a un peu de génie là-dedans.**



CERTAINS ONT DE LA CHANCE. D'AUTRES ONT LA CHANCE D'AVOIR LES FONDS FÉRIQUE.
1-800-291-0337 • POUR CONNAÎTRE L'HISTOIRE DE FRED, VISITEZ WWW.FERIQUE.COM/FRED

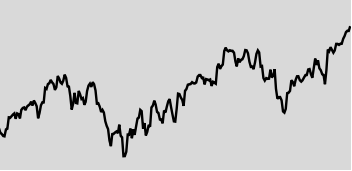
Note: un placement dans un organisme de placement collectif peut donner lieu à des courtages, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais. Les ratios de frais de gestion varient d'une année à l'autre. Veuillez lire le prospectus avant d'effectuer un placement. Les organismes de placement collectif ne sont pas garantis, leur valeur fluctue souvent et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur. Les Fonds FÉRIQUE sont distribués par Placements Banque Nationale inc., à titre de Placeur principal, et par Services d'investissement FÉRIQUE. Les Fonds FÉRIQUE payent des frais de gestion à Gestion FÉRIQUE lui permettant d'assumer les frais de conseillers en valeurs, de mise en marché et de distribution des Fonds FÉRIQUE ainsi que les frais d'administration du gérant des Fonds FÉRIQUE. Chaque Fonds FÉRIQUE assume ses propres frais d'exploitation. Les Fonds FÉRIQUE sont sans commission lorsqu'un porteur de parts souscrit par l'entremise de Placements Banque Nationale inc. ou de Services d'investissement FÉRIQUE; certains frais de courtage pourraient toutefois être exigibles si la souscription se fait par l'entremise d'un courtier indépendant.

LA PRESSE AFFAIRES INVESTIR

LES BOURSES

ÉTATS-UNIS

S&P 500 > 12 mois



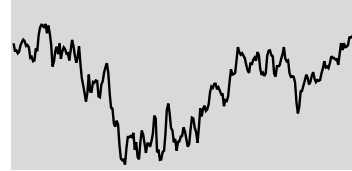
FERMETURE 1 502,96
VAR. 1J 0,54% | 1 SEM. +1,14%
52 SEM. HAUT 1 503,26 | BAS 1 266,74

DANS LE MONDE

	FERMETURE	VAR. 1J (pts)	(%)
Brazil Bovespa (Brésil)	61 169,83	-796,43	-1,29
CAC 40 (France)	3 778,16	25,99	0,69
DAX (Allemagne)	7 857,97	109,84	1,42
DJ Euro Stoxx 50 (Europe)	2 659,41	5,24	0,20
FTSE 100 (Angleterre)	6 284,45	19,54	0,31
Hang Seng (Hong Kong)	23 580,43	-18,47	-0,08
Mexico Bolsa (Mexique)	45 575,86	147,16	0,32
FTSE MIB (Italie)	17 726,89	-29,74	-0,17
NIKKEI 225 (Japon)	10 926,65	305,78	2,88
S&P/ASX 200 (Australie)	4 835,17	24,95	0,52
Shanghai (Chine)	2 291,30	-11,29	-0,49
Swiss Market (Suisse)	7 458,66	0,92	0,01

CANADA

S&P/TSX TORONTO > 12 mois



FERMETURE 12 816,03
VAR. 1J -0,06% | 1 SEM. +0,71%
52 SEM. HAUT 12 875,35 | BAS 11 209,55

PLUS ACTIFS

	VOLUME	FERM (\$)	VAR (%)
CLINE MINING (CMK)	16 944 514	0,18	12,50
RESEARCH IN MO. (RIM)	8 384 275	17,61	-1,07
KINROSS GOLD (K)	8 224 862	8,58	-4,67
BOMBARDIER (BBD.B)	7 566 643	3,99	-2,44
BAJA MINING (BAJ)	6 086 323	0,11	15,79
TERRA ENERGY (TT)	5 971 000	0,25	2,04
TORREX GOLD RES. (TXG)	5 905 711	1,87	-1,06
NORTHLAND RES. (NAU)	4 034 964	0,21	-43,24
MANULIFE FINAN. (MFC)	3 914 422	14,80	0,07
TALISMAN ENERGY (TLM)	3 610 878	12,04	-1,31
OSISKO MINING (OSK)	3 492 949	6,97	-2,24
ELDRORADO GOLD (ELD)	3 168 151	11,55	-5,33
PACIFIC RUBIALES (PRE)	2 844 640	23,26	3,61
CAN. NAT. RES. (CNQ)	2 739 800	30,92	0,82
IAMGOLD (IMG)	2 602 746	8,45	-4,09
BARRICK GOLD (ABX)	2 590 894	33,02	-1,32

TITRES GAGNANTS

EN %	VOLUME	FERM (\$)	VAR (%)
NIOCAN (NIO)	5 000	0,46	43,75
CANDAX ENERGY (CAX)	222 333	0,04	33,33
AQUILA RES. (AOA)	85 301	0,17	21,43
BAJA MINING (BAJ)	6 086 323	0,11	15,79
LOGAN INTER. (LII)	15 575	3,90	15,38

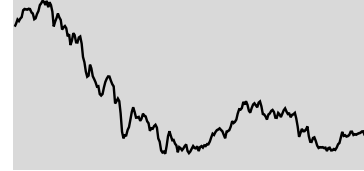
EN \$	VOLUME	FERM (\$)	VAR (%)
LULULEMON ATH. (LLL)	176 240	70,16	2,57
HIGH LINER FOODS (HLF)	41 603	34,50	1,50
AGRIUM (AGU)	698 869	115,36	1,46
BONTERRA ENER. (BNE)	290 067	46,89	1,43
VALEANT PHARMA. (VRX)	428 702	66,07	1,31

TITRES PERDANTS

EN %	VOLUME	FERM (\$)	VAR (%)
COMMERCIAL SOL. (CSA)	465 010	0,67	-46,40
NORTHLAND RES. (NAU)	4 034 964	0,21	-43,24
IMAGING DYN. (IDL)	80 000	0,01	-33,33
FORTRESS PAPER (FTP)	297 352	8,69	-19,24
NOVOKO INTERN. (EKO)	120 050	0,09	-14,29

EN \$	VOLUME	FERM (\$)	VAR (%)
ROYAL GOLD (RGL)	6 992	77,17	-2,25
FORTRESS PAPER (FTP)	297 352	8,69	-2,07
AGNICO-EAGLE (AEM)	950 632	46,20	-1,52
MORGUAUD (MRC)	4 243	118,50	-1,50
FAIRFAX FINAN. (FFH)	49 827	359,63	-1,43

TSX CROISSANCE PETITES CAPITALISATIONS > 12 mois



FERMETURE 1 227,26
VAR. 1J -0,18% | 1 SEM. -0,65%
52 SEM. HAUT 1 696,14 | BAS 1 153,90

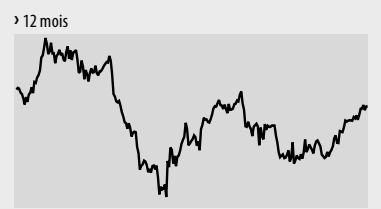
PLUS ACTIFS

	VOLUME	FERM (\$)	VAR (%)
LONGFORD ENR. (LFD.H)	13 910 480	0,11	-4,35
RODINIA OIL (ROZ)	7 497 450	0,09	54,55
PETROAMERICA (PTA)	6 230 726	0,36	-8,86
PINECREST ENR. (PRY)	5 368 836	1,34	-0,74
ATIKWA RES. (ATK)	5 353 700	0,02	50,00
GUARDIAN (GR)	4 061 419	0,06	50,00
ZODIAC EXPL. (ZEX)	3 504 800	0,12	-7,69
MURGOR RES. (MGR)	3 067 500	0,02	-33,33
DEREK OIL & GAS (DRK)	1 945 695	0,02	33,33
MED BIOGENE (MBI)	1 594 650	0,08	-6,25

CONSULTEZ les cotes boursières en tout temps sur lapresseaffaires.com

PÉTROLE

West Texas Intermediate, contrat à terme



95,88 \$US

	WEST TEXAS INT.	BRENT
Fermeture	95,88 \$US	113,28 \$US
Variation 1 JOUR	-0,07 \$US	0,00 \$US
Variation 1 SEM.	+0,41 %	+1,24 %

FONDS INDICIELS

	FERM.	1J (\$)	1J (%)	1A (%)
S&P/TSX comp. (XIC)	20,25	-0,01	-0,05	2,43
S&P/TSX 60 (XIU)	18,56	0,00	0,00	3,17
S&P/TSX fin. (XFN)	24,78	0,03	0,12	10,77
S&P/TSX éner. (XEG)	16,21	0,04	0,25	-9,14
S&P/TSX or (XGO)	17,50	-0,41	-2,29	-26,28
Oblig. c. terme (XSB)	28,80	-0,01	-0,03	-1,20
Oblig. l. terme (XBB)	31,14	-0,08	-0,26	-0,29
S&P 500 (XSP)	17,12	0,08	0,47	13,45

CANADA LPA 100 (HEBDOMADAIRE)

La Presse Affaires présente une sélection de 100 titres inscrits à la Bourse de Toronto.

	FERM. (\$)	VARIATION 1J (\$)	(%)	VOLUME (100)	VAR. CETTE SEM. (%)	52 SEM. HAUT	BAS	DIV. ANN.
SANTÉ 1 015,84 pts 1,57 4,27								
Theratechnologie (TH)	0,47	0,00	0,00	1 344	20,51	2,77	0,24	0,00
▲ Valeant Pharma (VRX)	66,07	1,31	2,02	4 287	4,54	66,11	43,99	0,00
▲ Atrium Inno. (ATB)	12,75	0,15	1,19	315	2,16	12,80	9,85	0,00
Paladin Labs (PLB)	44,27	0,00	0,00	77	0,50	51,89	36,76	0,00
TECHNOLOGIES 124,83 pts 0,11 4,04								
▼ Research in Motion (RIM)	17,61	-0,19	-1,07	83 843	12,09	18,49	6,10	0,00
▲ CGI (GIB.A)	24,93	0,52	2,13	5 952	1,96	27,00	19,13	0,00
▲ Exfo (EXF)	5,39	0,11	2,08	75	-3,23	8,00	4,34	0,00
CONSOM. DISCRETIONNAIRE 1 123,99 pts 0,07 1,53								
▼ TVA (TVA.B)	9,54	-0,26	-2,65	15	6,00	9,81	6,50	0,00
▼ Yellow Média (Y)	7,80	-0,36	-4,41	376	5,69	10,00	5,40	0,00
Gildan (GIL)	38,05	0,19	0,50	2 309	3,37	38,29	21,03	0,35
Rona (RON)	11,85	-0,06	-0,50	1 434	3,04	14,49	8,94	0,14
Quebecor (QBR.B)	41,98	-0,24	-0,57	2 025	2,59	42,88	32,30	0,20
▼ Cogeco (CGO)	40,24	-0,65	-1,59	259	2,50	54,49	30,51	0,76
Dorel (DIL.B)	40,01	0,11	0,28	1 046	2,35	40,01	24,59	1,19
Aimia (Aeroplan) (AIM)	16,43	-0,10	-0,60	6 750	1,86	16,63	11,78	0,64
Cogeco Câble (CCA)	42,55	0,08	0,19	438	1,33	53,54	34,45	1,04
Tim Hortons (THI)	50,56	0,09	0,18	4 738	1,74	57,91	45,11	0,84
▲ Magna (MG)	53,49	0,65	1,23	6 352	0,89	54,54	37,68	1,08
Shaw (SJR.B)	23,57	-0,19	-0,80	6 330	0,30	24,00	18,93	1,02
▼ Reitmans (RET.A)	12,52	-0,13	-1,03	261	0,24	15,96	11,30	0,80
Astral Media (ACM.A)	16,75	0,11	0,24	631	0,09	49,29	34,45	1,00
▲ BMTIC (GBT.A)	44,45	0,19	0,43	3	0,00	20,40	13,01	0,24
Uni-Select (UNS)	23,75	-0,12	-0,50	63	0,00	29,90	22,16	0,52
▼ Transat (TRZ.B)	5,93	-0,07	-1,17	177	-1,00	7,25	2,79	0,00
▼ Le Château (CTU.A)	4,08	-0,07	-1,69	36	-1,69	4,30	1,03	0,00
ÉNERGIE 2 756,14 pts 0,22 1,32								
Canadian Oil Sands (COS)	21,52	0,09	0,42	11 205	4,47	25,12	18,21	1,40
Imperial Oil (IMO)	45,08	0,37	0,83	5 557	3,37	49,26	39,77	0,48
Can Natural Res. (CNQ)	30,92	0,25	0,82	27 398	3,24	41,12	25,58	0,42
Encana (ECA)	19,71	0,08	0,41	12 398	2,60	23,86	17,41	0,78
Husky Energy (HSE)	31,97	0,22	0,69	8 840	2,40	32,09	22,04	1,20
Suncor Energy (SU)	34,37	0,24	0,70	25 827	1,87	37,28	26,97	0,52
Nexen (NXY)	27,14	0,07	0,26	4 186	1,23	27,25	15,18	2,20
Cenovus (CVE)	33,45	-0,26	-0,77	11 417	1,21	39,64	30,09	0,88
Cameco (CCO)	21,54	-0,04	-0,19	4 507	0,89	26,43	16,50	0,40
Enbridge (ENB)	44,18	0,19	0,43	6 758	0,07	44,30	36,47	1,26
Transcanada (TRP)	48,77	-0,16	-0,33	11 237	-0,29	49,44	41,00	1,76
▼ Talisman Energy (TLM)	12,04	-0,16	-1,31	36 109	-1,87	14,69	9,72	0,27
FINANCE 1 815,08 pts 0,13 1,24								
Great-West (GWO)	26,38	0,05	0,19	4 281	3,98	26,61	19,82	1,23
Financière Manuvie (MFC)	14,80	0,01	0,07	39 144	3,50	14,97	10,18	0,52
▲ Brookfield Asset (BAM.A)	37,74	0,46	1,23	6 187	3,03	37,76	29,95	0,56
Power Corporation (POW)	26,85	-0,09	-0,33	4 091	3,03	27,42	21,70	1,16
Financière Power (PWF)	29,10	-0,03	-0,10	3 524	2,46	30,15	24,06	1,40
Sun Life (SLF)	29,36	0,04	0,14	5 764	2,26	29,65	19,69	1,44
Banque de Montréal (BMO)	64,15	0,12	0,19	16 666	1,46	64,49	53,15	2,88
Ind. Alliance (IAG)	34,77	0,29	0,84	3 015	1,19	35,01	20,55	0,98
IGM Financial (IGM)	43,30	-0,10	-0,23	1 842	1,10	48,27	36,81	2,15
Banque Scotia (BNS)	58,48	-0,03	-0,05	16 121	1,07	58,89	50,26	2,28
Banque Nationale (NA)	79,40	0,11	0,14	2 300	0,81	81,27	71,05	3,32
Banque TD (TD)	83,58	-0,07	-0,08	10 086	0,76	85,85	75,70	3,08
Banque CIBC (CM)	83,56	-0,04	-0,05	6 153	0,67	84,16	69,13	3,76
Banque Laurentienne (LB)	44,81	0,00	0,00	659	0,63	47,80	40,66	1,96
Banque Royale (RY)	62,10	0,30	0,49	18 129	0,58	62,19	48,70	2,40
Cominar (CUF.U)	22,33	0,03	0,13	3 294	0,13	25,46	21,41	1,44
TÉLÉCOMS 1 092,27 pts -0,35 1,09								
BCE (BCE)	44,36	0,09	0,20	10 027	3,02	45,28	39,12	2,27
Rogers (RCL.B)	46,26	-0,30	-0,64	4 978	0,06	46,91	34,75	1,58
▼ Telus (T)	65,03	-0,71	-1,08	6 612	-0,85	65,96	55,19	2,56
INDUSTRIELLES 1 599,30 pts 0,07 0								